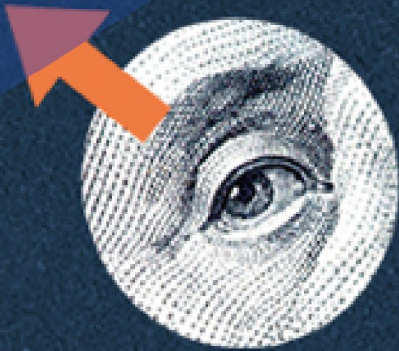




Rapport Annuel PCQVP



2021



TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	3
Introduction	4
1. Objectifs et activités	7
2. Notre travail et nos réalisations en 2021	10
3. Renforcement du secrétariat pour soutenir le mouvement	25
4. Les enseignements de l'année 2021	27
5. À l'horizon 2022	28
6. Examen financier	30
7. Risques et incertitudes	33
8. Gouvernance et gestion	37
9. Déclaration de responsabilité des membres du Conseil d'administration	42
10. Rapport des vérificateur·rice·s et comptes statutaires	44

REMERCIEMENTS

Agence norvégienne de coopération au développement (NORAD)

Ford Foundation

Luminate

Ministère des Affaires étrangères du Danemark (Danida)

Ministère des Affaires étrangères de Finlande

Open Society Foundations

The Sigrid Rausing Trust

The William and Flora Hewlett Foundation



INTRODUCTION

Personne n'aurait pu prédire la tournure de l'année 2021, après que la pandémie a mis le monde sens dessus dessous en 2020. La deuxième année de cette pandémie correspondait également à la deuxième année de mise en œuvre de notre [stratégie Vision 2025](#), et malgré les incertitudes liées à la crise sanitaire, les membres de PCQVP et le secrétariat international ont adopté des plans ambitieux en vue de [nos objectifs](#) visant à être informé·e·s, influent·e·s, entendu·e·s et connecté·s. Et c'était la bonne chose à faire : malgré la pandémie, les lourdes pertes personnelles que beaucoup d'entre nous ont essuyées, les restrictions croissantes de l'espace civique et les limitations des déplacements, les membres de PCQVP ont continué à travailler sans relâche pour demander des comptes aux acteur·rice·s des secteurs pétrolier, gazier et minier. Ils·elles se sont mobilisé·e·s pour avoir une influence déterminante dans de nombreuses régions du monde. Nous ne pouvons qu'être fier·ère·s de faire partie d'un réseau mondial aussi solide.

Tout comme en 2020, la pandémie a bouleversé le quotidien de nos membres. L'une des forces d'un réseau tel que le nôtre réside dans les liens qui se tissent au fil du temps entre des membres d'horizons différents lorsqu'ils·elles se réunissent pour réaliser un objectif commun. La COVID-19 a rendu cette création de liens plus difficile, mais pas impossible. En 2021, nous avons rassemblé plus de 300 participant·e·s virtuellement à l'occasion de notre [conférence Afrique](#), permettant aux membres de PCQVP de repenser la collaboration du mouvement en faveur de la gouvernance appropriée des ressources naturelles en vue de générer un impact en Afrique, face aux défis mondiaux majeurs comme la pandémie de COVID-19, le changement climatique et la transition énergétique, ainsi que les menaces qui pèsent sur l'espace civique. Notre [série de webinaires](#) sur la justice de genre, co-organisée avec d'autres organisations, a rassemblé plus de 400 participant·e·s issu·e·s de gouvernements, d'industries et de groupes de la société civile. Malgré les clivages socio-économiques que la pandémie de COVID-19 a exacerbés au niveau mondial, nos membres ont redoublé d'efforts pour débattre de questions cruciales concernant l'avenir de la gouvernance des ressources naturelles, pour partager leurs expériences, ainsi que pour influencer ceux·celles qui détiennent les clés du changement.

En 2021, nous avons également dû faire face à des restrictions toujours plus importantes [touchant l'espace civique](#). PCQVP a été réactif à de nombreuses reprises pour résoudre des situations critiques. Par exemple, le secrétariat international a travaillé en étroite collaboration avec les membres de PCQVP pour mettre en lumière et condamner publiquement, dans les médias et auprès des organismes nationaux et internationaux, les attaques contre les militant·e·s au Niger, au [Ghana](#) et au [Myanmar](#). Les membres d'Afrique francophone ont également bénéficié d'un renforcement des capacités pour défendre et plaider en faveur de leurs droits humains. Aux Philippines, la coalition PCQVP a employé le processus de validation de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) pour [soulever de graves problèmes liés à l'espace civique](#). L'année 2021 a également été synonyme de progrès dans certains pays, comme au Gabon : le renforcement et une meilleure organisation de la société civile lui ont permis de réintégrer l'ITIE après huit ans de suspension.

Défendre l'espace civique, c'est également en assurer l'accès à chacun·e. En 2021, nous avons poursuivi notre travail de plaidoyer en vue de l'amélioration de la participation des femmes dans le secteur extractif. L'égalité de genre et les droits des femmes ont continué à constituer des domaines clés de plaidoyer pour les coalitions dans plusieurs pays, notamment en Afrique de l'[Ouest](#) et [australe](#), mais aussi au Kirghizistan et en Ukraine, générant des recherches et partageant des expériences afin de soutenir une mise en œuvre de l'ITIE sensible au genre.

Si l'année 2021 a été marquée par la continuité de certaines de nos priorités de travail, elle a également représenté une année de changement historique pour le mouvement. En avril, après des années de débats et de consultations internes, nous avons adopté une position historique en vue d'une transition vers une économie à faibles émissions de carbone axée sur les personnes, juste sur le plan économique et social. La position appelle à un déclin géré et équitable de la production de combustibles fossiles pour

surmonter la crise climatique. Quelques mois plus tard, 280 membres de PCQVP ont cosigné·e une déclaration lors de la COP26 à Glasgow ; le Comité de pilotage Afrique a organisé un webinaire sur la gouvernance des minerais de transition dans le cadre du Sommet des peuples de la COP ; et une délégation du secrétariat international s'est rendue pour la première fois à la COP afin d'établir des liens avec des organisations actives dans la lutte contre la crise climatique.

L'année 2021 a également coïncidé avec la première année de notre campagne mondiale [#DiscloseTheDeal](#) visant à inciter davantage de pays à publier les contrats d'extraction. Une quinzaine de coalitions ont rejoint la campagne et lancé des activités de plaidoyer. En décembre, les coalitions du [Mali](#) et de l'[Ukraine](#) ont réussi à obtenir des engagements officiels à des fins de publication des contrats, servant ainsi d'inspiration pour les autres membres de PCQVP. Le secrétariat dispose désormais d'un service Campagnes et communication chargé de coordonner et d'animer les campagnes mondiales.

L'année a également impliqué un élargissement de nos horizons de travail, avec le recrutement d'une coordinatrice régionale senior pour la région Amérique latine et Caraïbes au sein du secrétariat. Ce recrutement ouvre la voie au renforcement de notre présence dans cette région essentielle où l'activité des industries pétrolières, gazières et minières entraîne des répercussions significatives sur la vie des personnes.

La pandémie nous oblige à remettre en question nos pratiques et à nous adapter afin de maintenir le cap sur nos objectifs. Grâce à la résilience des membres de PCQVP tout au long de l'année, nous avons été de plus en plus informé·e·s, influent·e·s, écouté·e·s et connecté·e·s. Nous n'avons pas cessé d'avoir un impact durable sur la vie des populations dans des pays où la richesse de la terre a trop longtemps alimenté la corruption et la pauvreté. Dans le contexte de l'urgence climatique, le rôle des membres de PCQVP est plus crucial que jamais pour amplifier la voix de ceux·celles qui sont réduit·e·s au

silence ; ceux-elles qui ont le moins contribué au changement climatique, mais qui en seront les plus touché-e-s. Nous devons également entendre et répondre aux besoins des personnes qui vivent dans les pays tributaires des combustibles

fossiles sur le plan économique et dans les pays riches en minerais. Nous devons nous préparer à proposer des solutions et à agir pour que la transition énergétique ne laisse personne de côté.

Elisa Peter
Directrice exécutive
de PCQVP

Carlo Merla
Président du Conseil
d'administration de PCQVP

Olena Pavlenko
Présidente du Conseil mondial de
PCQVP





1. OBJECTIFS ET ACTIVITÉS

1.1 Notre objectif

Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP) est un mouvement mondial d'organisations unies issu de la société civile dans leur appel en faveur d'une industrie extractive ouverte et responsable dans la poursuite du développement durable. Nous sommes un organisme de bienfaisance enregistré (numéro : 1170959). Notre mission consiste à bâtir un mouvement mondial d'organisations de la société civile pour une gouvernance du pétrole, du gaz et des minerais ouverte, responsable, durable, équitable et sensible à chacun-e.

Notre [plan opérationnel](#) a orienté le travail de PCQVP en 2021, ce document décrivant la mise en œuvre par le secrétariat des quatre objectifs mondiaux de notre stratégie quinquennale, Vision 2025. Les quatre objectifs mondiaux de la Vision 2025 définissent le rôle que PCQVP peut jouer en vue de favoriser l'avènement de notre mission. **Les objectifs sont les suivants :**

ÊTRE INFORMÉ·E·S

en défendant et en élargissant la transparence et les campagnes ayant pour objectif d'obtenir de nouveaux types de divulgation, par exemple sur les impacts environnementaux et sociaux de l'extraction.

ÊTRE INFLUENT·E·S

en mettant la transparence en pratique pour éclairer et pour autonomiser les citoyen·ne·s, et pour influencer les actions des autorités et des entreprises.

ÊTRE ENTENDU·E·S

en stimulant la participation des citoyen·ne·s à la gouvernance de leurs ressources naturelles et aux décisions qui les concernent, en particulier les citoyen·ne·s issu·e·s de groupes marginalisés tels que les femmes et les communautés autochtones.

ÊTRE CONNECTÉ·E·S

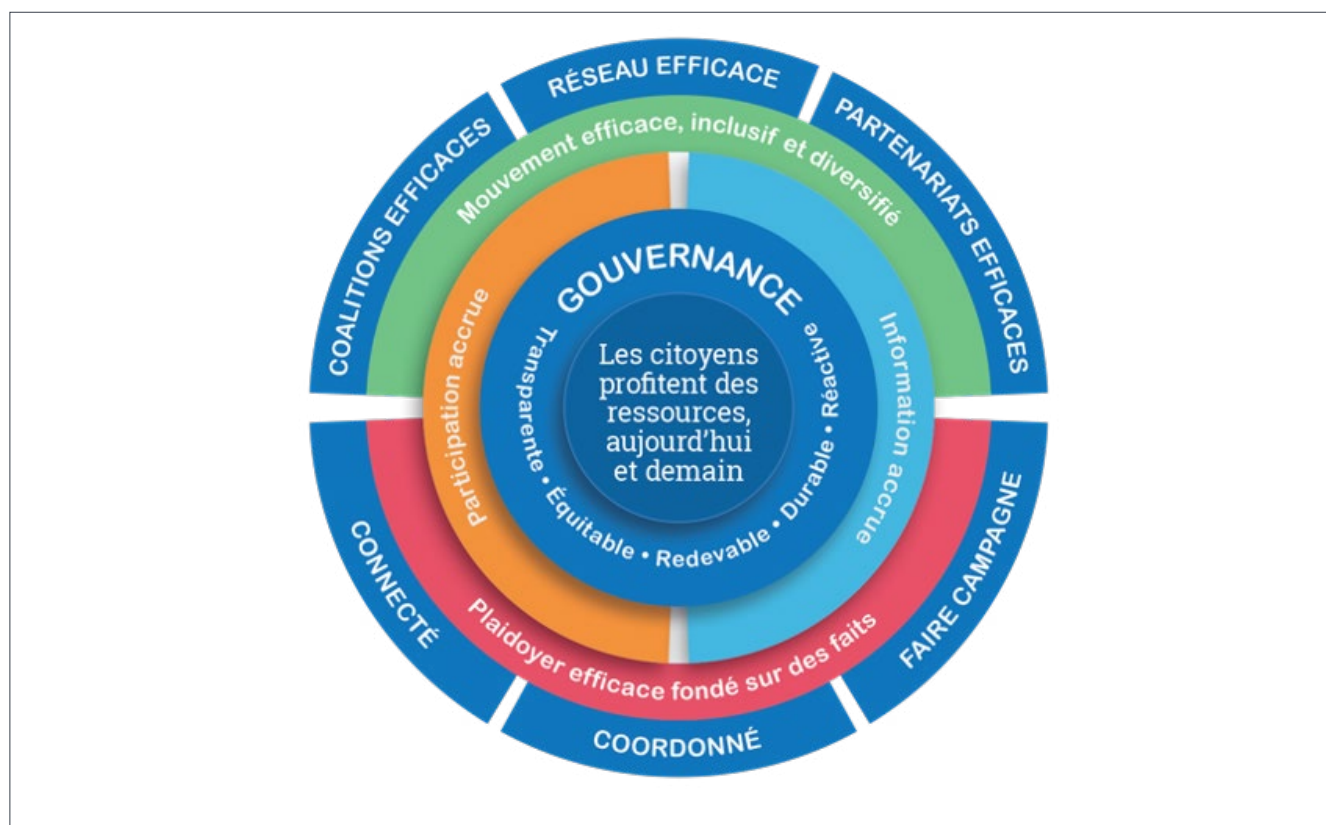
en faisant de PCQVP une organisation aussi solide et inclusive que possible, qui travaille dans le cadre d'actions collectives et de partenariats avec d'autres mouvements et institutions du monde entier.

Le secrétariat travaille avec les membres sur chacun de ces quatre objectifs mondiaux pour mener un plaidoyer collectif fondé sur des preuves

et soutenir un mouvement mondial efficace, inclusif et diversifié.

Il soutient ces deux objectifs par le biais de six fonctions étroitement interconnectées :

1. **Plaidoyer coordonné** : identifier, amplifier les demandes communes et soutenir les membres dans un plaidoyer conjoint au niveau régional ou mondial, aux moments opportuns ;
2. **Campagnes** : travailler avec les membres de PCQVP au niveau national, régional et international pour identifier nos priorités et établir des plans de campagne mondiaux autour de priorités communes ;
3. **Plaidoyer connecté** : soutenir la recherche et le partage de connaissances entre les membres sur des priorités thématiques communes, et tirer parti de l'expertise des membres au profit de l'ensemble du réseau ;
4. **Coalitions efficaces** : assurer le renforcement des capacités des membres, les soutenir, partager des informations et dispenser des formations, notamment sur la protection de l'espace civique ;
5. **Réseau efficace** : soutenir nos organes de gouvernance dans le renforcement du mouvement mondial de PCQVP, et permettre un partage efficace des informations à travers le réseau ;
6. **Partenariats efficaces** : établir et entretenir des relations, notamment avec les organismes donateurs, les institutions multilatérales et les groupes travaillant dans des domaines tels que les droits de la personne, l'égalité des femmes ou la justice fiscale.



Ces fonctions sont intégrées au plan opérationnel 2020-2022 du secrétariat, qui a été réalisé en étroite collaboration avec les membres et approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2019.

1.2. Nos objectifs de bienfaisance

Les objectifs de bienfaisance de PCQVP favorisent le développement durable dans l'intérêt du public grâce à :

- la promotion de normes éthiques de conduite et de conformité à la loi par les secteurs gouvernementaux, industriels, bénévoles et les organisations professionnelles dans le cadre d'initiatives nationales et internationales relatives à l'industrie extractive, notamment l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) ;
- la prévention ou le soulagement de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie dans des milieux socialement et économiquement défavorisés touchés par l'extraction et la fourniture de ressources naturelles ;
- la progression de l'éducation et de la recherche sur l'extraction et l'approvisionnement des ressources naturelles et leurs chaînes de valeur, ainsi que la publication et la diffusion des résultats pertinents provenant de ces enquêtes et recherches menées auprès du public.

Un développement durable signifie un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des

générations futures à satisfaire leurs propres besoins ».

Ce rapport expose en détail nos activités, menées conformément à nos objectifs de bienfaisance. Les administrateur·rice·s sont dès lors persuadé·e·s que l'organisation PCQVP s'est conformée à l'obligation en vertu de l'article 17 de la loi sur les organismes de bienfaisance de 2011, qui exige de respecter les recommandations en matière d'intérêt public publiées par la Charity Commission.

Les administrateur·rice·s confirment qu'ils·elles se sont référé·e·s aux recommandations générales de la Charity Commission lors de l'examen des buts et objectifs, ainsi que de l'organisation et de la planification des activités futures.

PCQVP réalise ses objectifs de bienfaisance :

- en s'impliquant auprès de gouvernements et de sociétés à travers des acteur·rice·s multipartites de l'ITIE pour élaborer une norme efficace et soutenir la participation des organisations de la société civile à l'initiative ;
- en promouvant l'utilisation et l'analyse des données provenant de l'ITIE et des initiatives de divulgation obligatoire pour instaurer une gouvernance adaptée dans le secteur de l'extraction ;
- en commanditant des études au sujet de l'extraction des ressources naturelles et des chaînes de valeur, ainsi qu'en publiant et diffusant les résultats les plus intéressants de ces enquêtes auprès du grand public ;
- en soutenant les organisations de la société civile, en particulier celles qui s'occupent de la promotion des droits de la personne.



2. NOTRE TRAVAIL ET NOS RÉALISATIONS EN 2021

2.1 Plaidoyer coordonné



Faire avancer l'égalité de genre et la participation des femmes

Nous avons continué d'exercer notre leadership en vue d'une gouvernance féministe des ressources naturelles en élaborant des [positions politiques conjointes](#), comptant plus de 100 signataires de la société civile, qui ont déjà été employées par le gouvernement canadien et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour informer leurs orientations politiques. Notre [série de webinaires sur la justice de genre](#), organisée conjointement avec le groupe de travail sur la justice de genre et les industries extractives en janvier 2021, a rassemblé plus de 400 participant·e·s issu·e·s de gouvernements, d'industries et de groupes de la société civile. Cette série de webinaires multilingues d'une durée de deux semaines a permis d'explorer toute une série de questions, notamment l'impact sexospécifique des oléoducs au Pérou, en Afrique de l'Est, et l'utilisation des données sur les industries extractives pour faire progresser les droits des femmes. Le groupe de travail a également collaboré avec l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) dans le cadre d'un atelier destiné aux membres du groupe multipartite de l'ITIE en [juin 2021](#), promouvant l'adoption de la norme de l'ITIE 2019 par les pays en vue de l'égalité de genre.

Nous avons uni nos forces avec d'autres partenaires clés au cours de l'année 2021 pour partager l'apprentissage et mener un plaidoyer sur cette question, par exemple en co-organisant un événement d'apprentissage entre pair·e·s avec Oxfam auquel ont assisté 50 participant·e·s de 14 pays, ainsi qu'un webinaire approfondi avec l'ITIE comptant près de 200 participant·e·s. Les retours des participant·e·s de la société civile ont été

particulièrement positifs : les participant·e·s ont été inspiré·e·s par les expériences d'autres pays et régions, en plus de souligner la valeur des partenariats avec les journalistes.

L'égalité de genre et les droits des femmes demeurent des domaines clés pour le plaidoyer transnational, avec des coalitions au Ghana, au Nigeria, au Sénégal, en Guinée, au Burkina Faso, en Zambie, au Kirghizistan et en Ukraine, générant des recherches et soutenant l'apprentissage entre les pair·e·s pour favoriser une [mise en œuvre de l'ITIE sensible au genre](#). Les coalitions de PCQVP en Guinée, au Sénégal et au Burkina Faso ont publié un rapport en décembre 2021 examinant les progrès réalisés depuis que la norme ITIE a intégré des dispositions sur la représentation et la participation des femmes dans le processus de mise en œuvre en 2019, et soulignant les lacunes et les obstacles persistants. Les coalitions ont organisé un [webinaire](#), analysant ces résultats pour les membres et partenaires de PCQVP en décembre 2021, lors de la conférence 2021 sur la justice fiscale et l'égalité de genre de l'Alliance mondiale pour la justice fiscale.

Des projets similaires ont été entrepris par les coalitions de PCQVP en Ouganda, en Tanzanie et au Mozambique (trois pays de mise en œuvre de l'ITIE) visant à explorer les possibilités d'accroître la participation effective des femmes et la prise en compte de leur voix dans les processus

décisionnels concernant l'affectation des revenus de l'extraction dans les budgets infranationaux. Cette recherche a été menée dans le cadre d'un projet plus vaste visant à promouvoir des politiques fiscales équitables et transparentes pour gérer la richesse générée par l'exploitation des ressources minérales, pétrolières et gazières. Les résultats ont été publiés en août 2021 lors d'un webinaire de lancement en anglais et en portugais, examinant les solutions potentielles pour accroître la participation des femmes à la gouvernance des ressources naturelles.

Nous avons soutenu directement des coalitions au Cameroun, au Yémen, au Gabon, en Mauritanie, au Kirghizistan et en Ukraine pour renforcer l'équilibre entre les sexes au sein des groupes multipartites (GMP) de l'ITIE ; parvenir à une plus grande égalité entre les sexes au sein des coalitions ; favoriser la participation des femmes et des jeunes ; aborder les questions d'espace civique, la transparence des contrats et le renforcement du mouvement. Nous avons également soutenu PCQVP Mongolie au cours de cette période, en renforçant les capacités en matière de plaidoyer, de participation civique et d'égalité de genre, ainsi que les coalitions PCQVP d'Eurasie grâce à une mobilisation auprès des groupes multipartites de l'ITIE sur la transparence des contrats, le genre, l'espace civique et la transition énergétique.

Défendre les militant·e·s des droits humains

Au cours d'une année marquée par des agressions répétées contre les militant·e·s en matière de gouvernance des ressources naturelles, le réseau PCQVP s'est mobilisé pour condamner publiquement les attaques contre les militant·e·s au [Ghana](#) et l'arrestation secrète du [militant birman Kyaw Minn Htut](#). Le Conseil mondial de PCQVP a publié une déclaration commune avec les membres du Conseil d'administration de l'ITIE condamnant l'intimidation et les attaques contre les organisations de la société civile au Kazakhstan,

en Irak et dans d'autres pays où les questions de gouvernance des ressources naturelles sont contestées. La coalition PCQVP Royaume-Uni s'est également unie à des partenaires comme Article 19 et Reporters sans frontières pour [dénoncer les actions juridiques stratégiques](#) de la multinationale minière Eurasian Natural Resources Corporation (ENRC) qui tentent de restreindre la liberté d'expression et les efforts de lutte contre la corruption au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Le 8 juin 2021 au matin, le militant birman Man Zar Myay Mon a reçu des balles, avant d'être détenu à un barrage militaire alors qu'il se rendait à une réunion. Man Zar Myay Mon a travaillé sans relâche avec la Myanmar Alliance for Transparency and Accountability (MATA) pour promouvoir la gouvernance appropriée des ressources naturelles du Myanmar et faire en sorte que les communautés locales en bénéficient. PCQVP a publié une [déclaration urgente](#) demandant sa libération immédiate et a appelé l'ITIE à faire de même. Ses collègues nous ont confié que PCQVP avait joué un rôle essentiel pour lui sauver la vie grâce à l'attention internationale que nous avons contribué à attirer sur son cas.

Nous avons uni nos forces à celles de l'Association européenne pour la défense des droits de l'homme (AEDH) pour lancer un

projet pilote de six mois dans 12 pays d'Afrique occidentale et centrale francophone, en réponse aux préoccupations des membres concernant les restrictions de l'espace civique au sein de la région. La première phase du projet s'est concentrée sur le renforcement des capacités des points focaux des droits humains et des droits civils dans les coalitions de la région ; l'examen des mécanismes de protection des membres en cas de menace ou de violation de leurs droits et l'assistance aux points focaux dans l'élaboration de plans de sécurité adaptés aux circonstances de leurs pays respectifs. La deuxième phase du projet consistera à soutenir les points focaux désignés dans 12 pays d'Afrique centrale et occidentale pour renforcer les capacités des membres des coalitions au sujet des techniques de prévention et de protection contre les violations des droits humains.



Défendre l'espace civique avec l'ITIE

Aux côtés de nos coalitions nationales, le secrétariat a [activement contribué](#) à la révision du processus de validation de l'ITIE par le Conseil d'administration de l'ITIE, afin de garantir une validation solide du [Protocole relatif à la participation de la société civile de l'ITIE](#) et de l'exigence 1.3 sur la participation de la société civile en particulier. Ce processus a constitué une importante opportunité de plaider dans nos efforts visant à protéger l'espace civique, afin d'émettre des recommandations en vue d'ajustements potentiels de l'approche. Une fois le modèle de validation révisé, le Conseil d'administration de l'ITIE a cherché à adopter un point de vue plus nuancé des progrès d'un pays dans la mise en œuvre de l'ITIE, témoignant un intérêt renouvelé pour la participation des parties prenantes, les résultats et l'impact. Il s'agit de composantes cruciales pour veiller à ce que les informations publiées conformément aux exigences de transparence de l'ITIE puissent être utilisées de manière significative pour améliorer la gouvernance des ressources naturelles de chaque pays ITIE. Le modèle de validation plus nuancé présentera également des informations contextuelles importantes sur l'environnement de la participation civique et permettra à un éventail large et diversifié de voix d'être entendu (comme les communautés touchées par les projets extractifs).

PCQVP Philippines a coordonné un projet pilote pour tester l'efficacité (et les lacunes) de la validation de l'exigence 1.3 dans le cadre

du nouveau modèle, en élaborant un rapport de validation parallèle avant la validation officielle de l'ITIE, ainsi qu'en promouvant nos recommandations auprès d'un groupe de travail composé de membres du Conseil d'administration de l'ITIE issus de la société civile. Nous avons également aidé notre coalition nationale aux Philippines à bénéficier d'une couverture médiatique dans *The Diplomat*, demandant à ce que la validation ITIE en cours prenne en compte la détérioration de l'espace civique dans le pays. La coalition a organisé une séance en ligne en décembre 2021 pour présenter les expériences de recherche et de plaidoyer, ainsi que les enseignements tirés du processus de validation de l'ITIE. Alors que le travail de PCQVP Philippines a favorisé la reconnaissance de la gravité de la situation au sein du pays, le Conseil d'administration de l'ITIE, malgré les objections vigoureuses du collège de la société civile, a choisi de bafouer les règles de l'initiative et de ne pas suspendre le pays.

Nous avons également procédé à la révision du cadre pour valider le Protocole relatif à la participation de la société civile de l'ITIE, élaboré en partenariat avec l'International Center for Not-for-Profit Law (ICNL). Le projet pilote des Philippines nous a servi pour évaluer la pertinence du cadre pour les membres de PCQVP dont les pays sont en cours de validation : les partenaires au Mexique utilisent maintenant le cadre pour soulever les préoccupations relatives à l'espace civique dans leur propre processus de validation.

Bantay Kita, la coalition de PCQVP aux Philippines, a travaillé avec les communautés pour améliorer la connaissance de leurs droits en vertu de la loi nationale sur l'exploitation minière et de la loi sur les droits des peuples autochtones, afin qu'elles

puissent tirer parti des données de l'ITIE pour exiger leur part des paiements de redevances provenant de l'exploitation minière sur les terres communautaires.

2.2 Campagnes



Campagne #DiscloseTheDeal de PCQVP

Les membres de PCQVP du monde entier se sont battus pour obtenir la transparence des contrats entre les gouvernements et les compagnies pétrolières, gazières et minières par le biais de mécanismes internationaux tels que l'ITIE, le Fonds Monétaire International (FMI) et le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO). Grâce à ces efforts, le [Code de transparence fiscale](#) du FMI appelle les gouvernements à publier les contrats, licences et accords spécifiques aux projets, et les pays de mise en œuvre de l'ITIE sont tenus de publier l'ensemble des contrats et licences accordés, conclus ou modifiés à partir de janvier 2021.

Fort de succès de la campagne mondiale menée depuis 15 ans par PCQVP pour la divulgation des paiements des entreprises aux gouvernements, notre campagne [#DiscloseTheDeal](#), lancée en décembre 2020, unit les membres de PCQVP du monde entier pour demander aux gouvernements la divulgation exhaustive de tous les contrats liés à l'extraction de pétrole, de gaz et de ressources minérales. Depuis le lancement de la campagne, deux pays (le Mali et l'Ukraine) ont adopté de nouvelles lois et politiques en matière de divulgation des contrats, ce qui porte à 32 le nombre de pays exigeant la publication des contrats de la part de l'industrie. L'International Chamber of Mining and Metals (ICMM) a également annoncé en décembre que ses entreprises membres s'engageaient à divulguer

toutes les licences accordées ou conclues à partir du 1er janvier 2021. Cet engagement signifie que plus de 40 entreprises dans le monde présenteront désormais des déclarations publiques en faveur de la transparence des contrats.

PCQVP a fait la promotion de la campagne lors d'événements internationaux clés, dont la [semaine du gouvernement ouvert](#) du PGO en mai sur l'exigence de l'ITIE, et a co-organisé une séance virtuelle à l'occasion du sommet mondial du PGO avec NRGi et Oxfam Amérique en décembre 2021, où des représentant-e-s de la société civile, du gouvernement et du secteur privé ont discuté des progrès mondiaux et nationaux réalisés en matière de divulgation des contrats et de ce qu'il reste à accomplir. Avec ses partenaires, PCQVP a également [appelé](#) les pays présents au Sommet américain pour la démocratie à divulguer les contrats d'extraction, comme l'explique Olena Pavlenko, présidente du Conseil mondial, dans un article de blog.

À mesure du déploiement de cette campagne à travers le mouvement, nous avons dédié notre site web à la campagne disponible en arabe, espagnol et russe, ainsi qu'en anglais et en français, afin de permettre une diffusion et une utilisation plus larges des matériels clés et des messages de plaidoyer.

Bien que la coordination avec les membres touché-e-s par les restrictions liées à la COVID-19, aux libertés civiles et à la récession économique ait été complexe au cours de cette période de rapport, nous avons bénéficié d'un soutien important de la part du réseau PCQVP en vue de la campagne et nous avons continué à partager des documents de plaidoyer par l'intermédiaire des réseaux sociaux et des webinaires avec les membres. Les coalitions PCQVP d'Ukraine, du Niger, d'Irak, du Yémen, de Madagascar, d'Indonésie, du Mali, de Guinée et d'ailleurs ont commencé à élaborer des projets de campagne de divulgation des contrats au niveau national et régional à l'aide des supports conçus par le secrétariat de PCQVP, et plusieurs coalitions ont organisé leurs propres webinaires et événements pour partager et discuter des opportunités de campagnes potentielles (comme indiqué ci-dessus). La coalition PCQVP en Ouganda a

également mené un vigoureux plaidoyer à des fins de divulgation des contrats, en particulier des contrats liés à l'oléoduc de pétrole brut d'Afrique de l'Est (EACOP)

Nous avons fait la promotion de notre travail sur la transparence des contrats sur les réseaux sociaux en citant le rapporteur spécial de l'ONU concernant l'accès à l'information en Afrique, qui a déclaré que « tous les pays africains doivent garantir l'accès public à tous les contrats d'extraction par la loi ». Nous avons également lancé une vidéo explicative, avec des versions sous-titrées disponibles en anglais, arabe, russe, et espagnol, profitant du premier anniversaire des exigences de la norme ITIE en matière de transparence des contrats pour appeler davantage de pays ITIE à respecter leurs obligations de divulgation des contrats.

Promouvoir une transition juste et équitable vers un avenir à faibles émissions de carbone

En avril 2021, notre Conseil mondial a adopté à l'unanimité une [position mondiale](#) en vue d'une transition juste et axée sur les personnes vers un avenir à faibles émissions de carbone, point culminant de [consultations approfondies](#) au sein de notre mouvement fort de 1 000 membres sur cette question déterminante de notre époque. Nous avons publié un article de blog de la directrice exécutive de PCQVP mettant en évidence les positions et indiquant comment [le mouvement PCQVP peut lutter contre la crise climatique](#). Pour relever ce défi, nous continuerons à travailler comme nous l'avons fait au cours des 20 dernières années : en donnant la priorité aux personnes, en mettant en lumière les réalités auxquelles sont confrontées les femmes et les communautés de première ligne, en luttant pour le droit de la société civile à opérer sans représailles, en plaidant en faveur de la divulgation d'informations clés, pertinentes et opportunes par le secteur extractif et en veillant à ce que les intérêts particuliers n'accaparent pas les processus décisionnels.

Nous avons continué à renforcer et à établir des partenariats avec des groupes de justice climatique au cours de cette période de rapport, par exemple en invitant des partenaires tels que l'Africa Climate Foundation et Coal Action Network à présenter un événement sur le thème du climat lors de la conférence Afrique de PCVP en mars 2021 : la séance, réunissant 127 participant-e-s, a permis aux membres et aux partenaires de PCQVP de mieux comprendre les questions et les défis liés à la transition énergétique, en plus de favoriser la diffusion des plans de plaidoyer et des expériences dans ce domaine.

Nous avons également travaillé en étroite collaboration avec des coalitions dans des pays riches en minerais de transition (dont la Mongolie, la Zambie, l'Afrique du Sud, la République démocratique du Congo (RDC), le Congo, le Nigeria, la Papouasie-Nouvelle-Guinée) afin de renforcer les capacités en matière de plaidoyer, de gouvernance et d'engagement des membres ; malgré quelques retards dans les activités planifiées au cours de

cette période en raison des restrictions liées à la COVID et des problèmes d'espace civique dans bon nombre de ces pays. Cependant, en dépit des difficultés, les membres du mouvement se sont rassemblé·e·s pour faire progresser les opportunités de plaider en faveur de la transition énergétique. Les coalitions au Canada, aux États-Unis, au Liban, en Australie, en Eurasie et en Asie-Pacifique ont organisé des séances dédiées aux membres et aux partenaires de PCQVP afin d'étudier les possibilités visant à faire pression en faveur d'une transition juste et équitable vers une économie mondiale à faibles émissions de carbone.

Avant le sommet du G7 en juin 2021, les coalitions de PCQVP au Mali, au Niger, au Togo, dans les Balkans, au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Côte d'Ivoire ont rejoint plus de 300 représentant·e·s de la société civile pour demander aux dirigeant·e·s du G7 de cesser de financer les industries des combustibles fossiles, d'annuler les paiements de la dette dans le Sud et de payer leur juste part pour l'adaptation des pays vulnérables au changement climatique.

La coalition de PCQVP en Inde, la Mineral Inheritors Rights Association (MIRA), est désormais membre de la Deep Sea Conservation Coalition (DSCC) afin de renforcer les actions collectives contre l'exploitation minière en eaux profondes. Elle s'engage également auprès du National Fish-workers Forum qui a également élevé la voix contre l'exploration pétrolière dans les régions côtières de l'Inde. Plusieurs entreprises et gouvernements procèdent à une promotion agressive de l'exploitation minière en eaux profondes sous couvert de l'« économie verte » et des énergies renouvelables. MIRA

mène le plaidoyer du mouvement PCQVP sur cette question dans le contexte de la transition énergétique mondiale, en organisant un webinaire de partage des connaissances en décembre pour les membres PCQVP d'Asie-Pacifique afin de favoriser la collaboration dans ce domaine.

Des représentant·e·s de PCQVP ont assisté pour la première fois à la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP) et le Comité de pilotage Afrique a également organisé un événement parallèle virtuel au Sommet des peuples de la COP26. Nous avons mobilisé plus de 280 organisations membres de PCQVP pour demander aux dirigeant·e·s de la COP de mettre en œuvre une transition juste pour les pays tributaires des ressources naturelles, envoyant ainsi un signal clair que notre mouvement est prêt à se battre pour une transition énergétique juste et équitable afin de lutter contre la crise climatique. Nous avons déjà entamé des discussions avec les membres de PCQVP et les partenaires externes sur les opportunités de plaider et les messages à diffuser autour de la prochaine COP27 en Égypte en 2022. Pour PCQVP et nos organisations partenaires, cette occasion est cruciale afin de contribuer à la mobilisation de la société civile à travers le continent africain et la région MENA en faveur d'un programme de justice climatique tenant compte de la réalité vécue par les communautés les plus touchées par le changement climatique. Les coalitions de PCQVP en Australie, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en France unissent également leurs forces pour élaborer une campagne de plaidoyer en faveur de la divulgation obligatoire des informations relatives au climat par le secteur extractif dans les principales juridictions.

2.3 Plaidoyer connecté



Partager et apprendre des expériences de plaidoyer

Au cours de l'année 2021, nous avons organisé des réunions virtuelles régulières (selon les circonstances) avec les membres de PCQVP afin de partager les expériences de plaidoyer, de mener des formations de renforcement des capacités et de planifier des activités communes. Entre autres, il s'agissait de réunions régionales virtuelles visant à renforcer la coordination transnationale entre les coalitions de PCQVP et de discuter des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie mondiale, [Vision 2025](#). Nous avons également élaboré et partagé un ensemble novateur d'outils d'apprentissage par le biais des réseaux sociaux, du site web, de réunions régionales et de coordination, ainsi que de webinaires thématiques. Les principales séances de partage des apprentissages et des opportunités de plaidoyer au cours de cette période ont été les suivantes :

- [Conférence Afrique de PCQVP](#) (24-26 mars 2021). Elle a permis aux membres de PCQVP de réimaginer leurs interventions sur le continent et d'envisager l'avenir de l'extraction minière en vue du développement durable dans un contexte post-COVID. Au total, [six webinaires](#), cinq tables rondes thématiques et une allocution principale ont été organisés au cours des deux premiers jours face à un public composé de diverses parties prenantes. C'était la première fois que nous organisions un événement aussi important en ligne, mais il n'en a pas moins été extrêmement réussi, avec l'adoption d'une nouvelle [Charte pour l'Afrique](#) qui consacre désormais le principe de l'égalité de genre dans la gouvernance des coalitions de

PCQVP en Afrique. Les nouveaux-elles membres du [Comité de pilotage Afrique](#), dont l'équilibre entre les genres est désormais assuré pour la première fois, ont été élu-e-s par les membres à l'occasion de la conférence. Leurs prochaines priorités de plaidoyer comprendront la promotion d'une gouvernance ouverte et responsable dans le secteur extractif, notamment 2.4 par la divulgation des contrats et la transition énergétique, ainsi que la promotion des droits des femmes. Les participant-e-s à la conférence ont étudié les défis présentés par la pandémie de COVID-19 et certaines des adaptations et opportunités qui peuvent être exploitées pour relever certains de ces défis dans les années à venir, ainsi que les droits des femmes en tant que priorité de la gouvernance des ressources et les impacts potentiels de la transition énergétique sur les économies des pays africains. Le réseau PCQVP a également été en mesure de s'engager avec succès auprès de nouveaux-elles partenaires sur le continent par le biais de la conférence, comme Coal Action Network, en vue d'un futur travail conjoint sur ces questions.

- [« EITI & Gender: Towards a more equitable future »](#), organisé par le secrétariat de l'ITIE et le groupe de travail sur la justice de genre et les industries extractives, 26 mai 2021. 200 participant-e-s se sont réuni-e-s dans le cadre d'un atelier mondial d'apprentissage entre pair-e-s sur la promotion de l'égalité de genre dans le secteur extractif par l'intermédiaire de la mise en œuvre de l'ITIE. L'événement a permis de présenter diverses approches en matière de lutte contre l'inégalité de genre dans les industries

extractives dans des pays tels que l'Afghanistan, la République dominicaine, les Philippines et le Sénégal. PCQVP a organisé l'une des quatre séances et Elisa Peter, directrice exécutive de PCQVP, a également pris la parole lors de la plénière d'ouverture.

- [« International Roundtable: How to stop offshore gas projects financing the Myanmar military »](#), 11 juin 2021. Événement co-organisé par PCQVP Australie, Asian Dignity Initiative (Corée), et Mineral Inheritors Rights Association (MIRA, Inde). La table ronde a mis en lumière les conclusions conjointes d'une étude sur le projet Shwe Gas, la manière dont l'industrie gazière offshore du Myanmar profite à une armée responsable d'un coup d'État illicite au début de l'année 2021, et des efforts à déployer de la part des entreprises et du gouvernement pour soutenir le peuple du Myanmar. Parmi les intervenant·e·s figuraient des représentant·e·s du groupe de travail des Nations unies sur les entreprises et les droits humains et de l'Assemblée nationale coréenne. L'événement, retransmis en direct sur Facebook, a été suivi par environ 35 000 spectateur·rice·s. Début 2022, Total Energy et Chevron ont annoncé cesser toute activité gazière dans le pays.
- [« Fair Share? Shining a light on the extractive industries fiscal regimes in Mozambique, Tanzania and Uganda »](#), 22 juin 2021. Lancement en ligne du document de recherche du même nom organisé par PCQVP et Tax Justice Network Afrique. La fiscalité est considérée comme l'une des sources de revenus les plus durables pour les gouvernements, car elle peut potentiellement contribuer aux investissements dans les services essentiels et renforcer le contrat social entre les citoyen·ne·s et leur gouvernement. Cette recherche, produite par les coalitions de PCQVP au Mozambique, en Tanzanie et en Ouganda avec le soutien du secrétariat international de PCQVP, étudie les régimes fiscaux de ces pays et les éventuelles améliorations à apporter pour fournir des services publics et des infrastructures aux citoyen·ne·s. Nous avons également présenté les résultats et les messages clés de plaidoyer du rapport de recherche sur les régimes fiscaux lors d'une réunion virtuelle du Parlement panafricain en mai 2021.
- [« In Search of Transparency: Ending Opacity in the Brazilian and Latin American Extractive Sector »](#), 24 novembre 2021. Webinaire organisé par le secrétariat de PCQVP, le membre brésilien IBASE et PCQVP Royaume-Uni en anglais, espagnol et portugais, mettant en avant les conclusions de leur rapport conjoint révélant les impacts négatifs d'une mine détenue par Anglo American au Brésil. La séance a donné la parole à des membres du Brésil, du Mexique, de la Colombie et du Pérou. Suite à cette publication, notre partenaire IBASE a été invité par le conseil municipal de Conceição do Mato Dentro à présenter les conclusions du rapport, dans la ville où Anglo American met en œuvre son projet minier. Nous avons fait la promotion des conclusions dans des éditoriaux de Mongabay et Open Global Rights.
- L'édition pilote de « New and views from Eurasia & Asia-Pacific », un bulletin d'information en anglais mettant en avant les réalisations et les mises à jour des membres en Eurasie et dans la région Asie-Pacifique, a été lancée en décembre 2021. Cette première édition couvrait le travail des membres de PCQVP d'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, du Kosovo, du Kirghizistan, du Tadjikistan, d'Ukraine et d'Inde concernant le renforcement de l'accès à l'information, la mise en œuvre de l'ITIE, la prise en compte des complexités de la transition énergétique mondiale et de la défense des droits des groupes vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les communautés marginalisées. Cette initiative, à l'origine des coalitions nationales et dirigée entièrement par ces dernières, se présente comme un projet passionnant dans le cadre de la collaboration et du partage d'informations entre les mouvements

2.5 Coalitions efficaces



Principaux succès du réseau PCQVP

Nous avons assisté à un travail fantastique de la part de nos coalitions et partenaires nationaux au cours de l'année 2021 :

Dans une victoire incroyable, le gouvernement canadien a finalement établi un [registre de propriété réelle accessible au public](#) pour les entités corporatives en avril 2021, après des années de plaidoyer de PCQVP et de nos partenaires de la société civile. Grâce à cette mesure, il sera beaucoup plus difficile pour les personnes coupables de corruption de « blanchir » de l'argent sale et de financer des activités illégales au Canada et à l'étranger. PCQVP collaborera avec ses partenaires des médias, de l'industrie et de la société civile pour plaider en faveur de la vérification, des pouvoirs du registraire, de la centralisation, de la possibilité de recherche et des sanctions dans le cadre d'un éventuel produit législatif. Avec cette annonce, le Canada rejoint d'autres pays qui utilisent des registres de propriété réelle pour lutter contre la criminalité et les actes de corruption. Actuellement, 48 pays, dont les grandes économies du G7 et du G20, se sont engagés à mettre en place des registres accessibles au public. 61 pays se sont engagés à mettre en place des systèmes de registres centraux ou partiels, dont les États-Unis.

En février 2021, le gouvernement kazakh est revenu sur les amendes et les suspensions, probablement motivées par des considérations politiques, qu'il avait infligées à des groupes de défense des droits humains et de surveillance des élections, dont ECHO, membre de PCQVP, à la suite d'un plaidoyer acharné de PCQVP et de ses alliés. Un rapport conjoint élaboré par nos

coalitions au Nigeria et au Royaume-Uni a révélé comment les communautés du delta du Niger, riche en pétrole, mais frappé par la pauvreté et la pollution, n'ont vu que peu, voire pas du tout, de bénéfices des projets extractifs dans la région, bien que les entreprises aient versé 359 millions USD pour la seule année 2018 en faveur du développement. Le rapport se fonde sur les rapports obligatoires des entreprises sur les paiements aux gouvernements et les données de l'ITIE comme point de départ pour enquêter sur le secteur extractif du Nigeria, les consultations avec les communautés touchées dans l'État d'Akwa Ibom, les [interventions politiques](#) et les recherches parallèles menées par Stakeholder Democracy Network sur les performances environnementales des compagnies pétrolières dans le delta du Niger. En avril, nous avons organisé un webinaire destiné à l'ensemble des membres du mouvement PCQVP afin de partager les résultats du rapport et les approches de plaidoyer, avant que le rapport ne soit repris dans un article de blog rédigé par [LandPortal](#).

Les coalitions de PCQVP au Niger, en Côte d'Ivoire, au Mali et en Guinée ont publié un guide destiné aux membres et aux partenaires de PCQVP qui militent en faveur d'une transparence accrue de l'approvisionnement local du secteur minier. Ce guide fournit aux militant·e·s de la société civile les connaissances essentielles nécessaires en matière d'approvisionnement minier, ainsi que des étapes et des recommandations pratiques sur le plaidoyer à mener en vue d'un approvisionnement local plus efficace et transparent dans leurs pays respectifs. Étant donné que les dépenses en biens et services sont généralement supérieures aux paiements aux gouvernements, aux salaires et traitements et

aux investissements communautaires combinés, l'approvisionnement peut générer un impact économique massif dans les pays et communautés d'accueil des mines.

Une [recherche conjointe](#) de PCQVP Royaume-Uni, d'IBASE et du secrétariat de PCQVP, publiée en octobre 2021, a révélé qu'une vaste mine de minerai de fer au Brésil, détenue et exploitée par la multinationale britannique Anglo American, est à l'origine de pénuries d'eau, de problèmes de santé et d'anxiété face aux catastrophes au sein de la population locale. Les communautés rurales à faibles revenus d'origine africaine sont les plus touchées, et rien ne prouve que le gouvernement fédéral, l'État ou les autorités locales du Brésil gèrent efficacement la mine ou qu'ils-elles assurent un traitement équitable pour les citoyen-ne-s. L'organisation IBASE a été invitée à présenter les conclusions du rapport par le conseil municipal de Conceição do Mato Dentro, dans la ville même où Anglo American met en œuvre son projet, en décembre 2021 ; les représentant-e-s des autorités locales ont exprimé leur intérêt à l'égard des conclusions et les militant-e-s de la société civile envisagent également de lancer une enquête sur le terrain fondée sur le rapport. Nous avons fait la promotion de ces conclusions dans des articles d'opinion parus dans [Mongabay](#) et [Open Global Rights](#), ainsi que lors d'un webinar régional en ligne en novembre 2021.

Un [rapport conjoint](#) élaboré par PCQVP Australie, Centre for International Corporate Tax Accountability & Research (CICTAR) et Tax Justice Network révèle comment le géant du pétrole et du gaz Glencore évite de payer des centaines de millions d'impôts au gouvernement australien, laissant la communauté australienne démunie. En utilisant le paiement des données

gouvernementales et d'autres sources, la recherche examine les opérations liées au charbon de la société et la structure complexe des entreprises multinationales qui envoient des milliards de dollars dans des paradis fiscaux offshore comme la Suisse et les Bermudes. Le rapport a également bénéficié d'une couverture dans les médias australiens.

Les membres de PCQVP d'Europe et d'ailleurs ont uni leurs forces au cours de l'année 2021 pour s'assurer du renforcement des rapports de l'UE sur les droits humains, les droits du travail et les impacts environnementaux et sociaux, en travaillant avec des partenaires tels qu'Alliance for Corporate Transparency et NRGi sur les réformes proposées à la législation existante. Nous avons publié un briefing avec des partenaires présentant des recommandations spécifiques pour le secteur extractif sur cette question et nous avons rencontré des député-e-s européen-ne-s et des représentant-e-s des États membres de l'UE pour discuter de la proposition de directive européenne relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (Corporate Sustainability Reporting Directive). Nous avons réussi à faire déposer certains de nos amendements pour qu'ils soient pris en compte lors de la prochaine phase de négociation de la directive. Le vote final sur la proposition de directive aura lieu en 2022.



2.6 Un réseau efficace



Accroître l'efficacité du réseau PCQVP

Notre programme de travail 2021 a intégré les résultats de la mise à l'épreuve de notre stratégie globale mondiale face aux futurs impacts du COVID (octobre 2020) et les recommandations d'une enquête sur le climat organisationnel (novembre 2020), afin de renforcer la résilience et la durabilité de notre mouvement et de notre secrétariat, pour que nous restions efficaces dans un contexte mondial volatile. Ce programme a également intégré le retour d'information et les consultations avec les membres pour continuer à progresser collectivement vers un secteur extractif centré sur les personnes.

Suite aux recommandations des précédents examens organisationnels, nous avons mis en place des groupes de gestion internes pour examiner les progrès institutionnels et programmatiques (tels que les ressources humaines, la sécurité numérique, les finances, les risques et la stratégie programmatique) afin de favoriser des processus décisionnels plus inclusifs au sein du secrétariat. La réponse rapide à la pandémie a nécessité l'organisation de nombreuses activités et événements en ligne, et malgré le risque de lassitude liée à la virtualité, nous continuons à constater une forte participation à nos événements en ligne, notamment [la conférence Afrique de PCQVP](#), qui a rassemblé plus de 300 participant·e·s sur deux jours. Bien que les problèmes de connectivité aient posé des difficultés pour réunir les membres en ligne, l'adoption des réunions en ligne a présenté un avantage immédiat : un plus grand nombre de participant·e·s a été en mesure de se joindre à nous. Grâce à des installations d'interprétation sophistiquées, nous avons été en mesure d'assurer l'interprétation simultanée de nombre de nos événements dans plusieurs

langues, avec plus de langues disponibles pour les participant·e·s qu'auparavant, ce qui les a rendus encore plus inclusifs pour les membres du réseau.

Nous renforçons également la résilience des coalitions de PCQVP par un soutien financier, technique et de recherche, en particulier celles qui se trouvent dans des environnements à haut risque pour le militantisme en matière de droits civils et humains. Le secrétariat de PCQVP a considérablement augmenté le nombre de subventions accordées aux membres et aux coalitions de PCQVP. Au total, 34 % des dépenses en cours d'année impliquaient des subventions octroyées aux membres en 2021, dont 28 % provenaient des fonds de base et 6 % des fonds d'usage restreint. Ce constat témoigne d'un changement significatif pour PCQVP, qui a soutenu ses membres dans le renforcement de leurs capacités institutionnelles et leurs campagnes de plaidoyer.

Nous surveillons en permanence l'impact de la pandémie sur les plans à venir pour 2022. La Conférence mondiale de l'ITIE 2022, par exemple, a été reportée à 2023, ce qui a nécessité un ajustement de notre calendrier de plaidoyer, et nous avons mis à jour notre politique de déplacement afin d'intégrer la flexibilité nécessaire pour répondre aux opportunités sur le terrain tout en limitant les risques pour le personnel et les partenaires. Les résultats de notre enquête annuelle 2021 réalisée auprès des coordinateur·rice·s nationaux·ales ont révélé que nos coalitions et nos membres ont été, sans surprise, mis·e·s à rude épreuve par la pandémie de COVID-19, confronté·e·s à des restrictions de financement, à des répressions de l'espace civique, ainsi qu'à des capacités réduites.

Pourtant, malgré ces sérieuses entraves, ils-elles ont continué à avoir un impact important en matière de plaidoyer et à progresser en vue de la réalisation de notre stratégie Vision 2025. Ce retour d'information est essentiel pour forger une

compréhension commune des progrès et des défis auxquels sont confrontées les coalitions PCQVP, ainsi que pour déterminer de l'adaptation de notre travail afin de soutenir le réseau PCQVP.

Renforcer la diversité et l'inclusion du mouvement mondial de PCQVP

Les coalitions PCQVP ont également considéré les difficultés qu'elles ont rencontrées ces dernières années comme des opportunités de changement et de croissance. Les coalitions aux Philippines, aux États-Unis et au Malawi ont pu réorienter leur objectif et assurer l'inclusion effective de membres de plus en plus diversifié-e-s. Les trois études de cas démontrent le rôle essentiel joué par l'instauration d'un climat de confiance dans la création d'une coalition fonctionnelle, ainsi que la nécessité pour les membres et les dirigeant-e-s de la coalition de mettre en place un suivi permanent de l'objectif de la coalition et de veiller à sa pertinence, ainsi que la nécessité de revoir régulièrement la stratégie. La réorientation, l'élaboration de nouvelles stratégies et le renforcement de l'inclusivité seront probablement des priorités auxquelles de nombreuses coalitions de PCQVP devront faire face à mesure que la mission évolue : de son objectif initial de transparence à un ensemble plus large de préoccupations communautaires et liées à la redevabilité.

Grâce aux efforts de notre nouvelle coordinatrice régionale senior pour la région Amérique latine et Caraïbes, une nouvelle coalition nationale a été formée en Colombie et un nouveau plan stratégique pour la région a été élaboré en collaboration avec des allié-e-s et des partenaires tels que le Réseau latino-américain sur les industries extractives (RLIE). Cette nouvelle stratégie nous a permis de renforcer considérablement la présence de PCQVP dans la région, notamment autour des programmes transversaux portant sur la transition énergétique et l'espace civique, au cours de l'année écoulée.

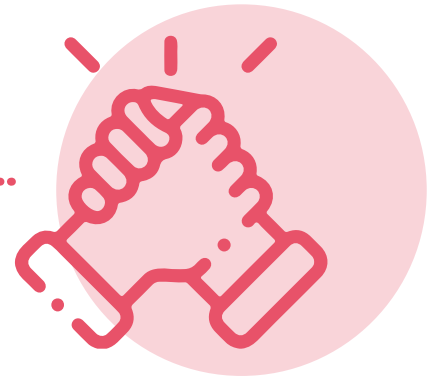
Nous examinons également les moyens de garantir que les groupes historiquement marginalisés, tels que les femmes, les personnes handicapées et les communautés affectées par les projets d'extraction, puissent accéder à l'information et participer pleinement aux processus décisionnels qui les concernent, notamment en améliorant la diversité, l'accessibilité et l'inclusion au sein du secrétariat et du mouvement PCQVP. Par exemple, nous avons entamé des discussions sur l'intégration de la diversité, de l'équité et de l'inclusion dans notre travail programmatique lors de notre retraite d'équipe annuelle et nous encourageons également des partenariats solides et diversifiés avec de nouveaux-elles allié-e-s, notamment des associations de défense des droits humains, des organisations féministes et des organisations actives sur les questions climatiques, afin d'étendre notre influence en ce qui concerne la transparence et la redevabilité dans le secteur extractif. Nous sommes également en train d'élaborer une politique de genre pour PCQVP à l'échelle du mouvement en vue de notre Assemblée mondiale de 2022, qui s'intéressera également aux possibilités de définir une politique plus vaste d'Égalité de genre et d'inclusion sociale.

Les coalitions en Irak, au Liban, en Tunisie, au Burkina Faso, en Guinée et au Sénégal ont également réalisé d'importants progrès dans la diversification de leurs membres, en augmentant considérablement le nombre de femmes, de jeunes et de groupes de défense des droits environnementaux, ainsi qu'en incluant des membres issu-e-s du milieu journalistique, universitaire et juridique. Nous proposons de plus

en plus souvent la traduction et l'interprétation des recherches et des événements de PCQVP dans plusieurs langues, et nos coalitions nationales suivent le mouvement ; par exemple,

PCQVP Indonésie a proposé une interprétation en indonésien et en langue des signes lors d'un événement sur la transparence en décembre.

2.7 Partenariats efficaces



Établir de nouveaux partenariats en vue d'une transition énergétique juste

En participant à la COP26 à Glasgow en novembre 2021, nous avons établi de nouvelles relations avec des organisations axées sur la justice climatique telles que Climate Action Network, African Coal Network, Oil Change International, le Traité de non-prolifération des combustibles fossiles et Global Oil and Gas Network. Nous avons organisé plus de 25 réunions en marge de la COP pour discuter d'une transition énergétique juste pour les pays tributaires des ressources

naturelles. Notre Comité de pilotage Afrique a également organisé un événement virtuel parallèle lors du Sommet des peuples de la COP26, auquel ont participé plus de 70 personnes. Nous approfondirons notre collaboration avec nos nouveaux partenaires lors de la prochaine COP27 en Égypte, en nous unissant pour faire amplifier la voix des citoyen-ne-s et des communautés des pays du Sud tributaires des ressources naturelles.

Renforcer les partenariats dans les domaines de l'espace civique, la justice fiscale et l'égalité de genre

Nous avons continué à renforcer nos relations avec des groupes tels que Réseau pour la Justice Fiscale Afrique, l'organisation panafricaine de femmes FEMNET, et l'International Center for Not-for-Profit Law (ICNL).

Nous avons poursuivi notre collaboration fructueuse avec les organisations féministes et de défense des droits des femmes par le biais de notre groupe de travail sur la justice de genre et les industries extractives (composé d'Oxfam, de Natural Resources Governance Institute (NRGI), de PCQVP, de World Resources Institute, de Development Gateway, de FEMNET et du programme Accountable Mining de Transparency

International Australia), qui a donné lieu à des actions de sensibilisation, des événements et des positions politiques communes.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le Center for Not-for-Profit Law (ICNL) afin de concevoir un cadre permettant de soulever les questions relatives à l'espace civique en vue des validations de l'ITIE, et nous avons aidé PCQVP Philippines à l'utiliser dans son propre projet de validation. En collaboration avec le groupe de travail de l'ONU sur les entreprises et les droits humains, le Centre de ressources sur les entreprises et les droits de l'homme, le International Service for Human Rights, Frontline

Defenders et d'autres, nous avons soutenu un événement au Forum de l'ONU sur les entreprises et les droits de l'homme, examinant l'utilisation croissante de poursuites stratégiques contre la participation publique, particulièrement répandue dans le secteur minier.

Nous nous sommes associé·e·s à Tax Justice Network Afrique pour le lancement en ligne d'un document de recherche étudiant les régimes fiscaux des industries extractives au Mozambique, en Tanzanie et en Ouganda et leur amélioration potentielle pour fournir des services publics et des infrastructures aux citoyen·ne·s.

Collaborer avec les entreprises et les organisations intergouvernementales

Nous avons continué à approfondir notre collaboration avec l'ITIE, en particulier à travers notre rôle de point focal pour soutenir les membres de la société civile du Conseil d'administration de l'ITIE. Au cours de l'année, nous avons redoublé d'efforts pour que ces membres insufflent un nouveau leadership stratégique au sein de l'organe, pour aider l'ITIE à aller plus loin alors qu'elle approfondit son rôle d'instigateur de transparence dans le secteur extractif. Nous avons notamment soutenu les membres du Conseil d'administration de l'ITIE pour qu'ils·elles participent à des discussions essentielles à la sauvegarde de la légitimité de l'ITIE, notamment sur le renforcement de

la redevabilité de la part des entreprises qui prétendent soutenir la norme de l'ITIE.

Nous avons organisé des événements conjoints avec des partenaires clés, notamment un atelier mondial d'apprentissage entre pair·e·s sur la promotion de l'égalité de genre dans le secteur extractif par la mise en œuvre de l'ITIE, auquel ont participé 200 personnes. Nous avons également invité des représentant·e·s d'entreprises à des conversations clés, notamment un représentant d'Anglo American pour discuter de la transparence des contrats avec nos membres lors du sommet mondial du Partenariat pour un gouvernement ouvert.





3. RENFORCEMENT DU SECRÉTARIAT POUR SOUTENIR LE MOUVEMENT

Nous avons accueilli plusieurs nouveaux-elles membres du personnel en 2021 : un nouveau directeur permanent des finances et des opérations en juin, une coordinatrice de la communication et une coordinatrice régionale sénior pour l'Amérique latine en juillet, une coordinatrice des campagnes en août et un coordinateur des sous-subsventions en décembre. Le poste de responsable de l'engagement des membres pour l'Afrique a été pourvu par promotion interne en juin 2021.

Isabel Munilla (Responsable de la politique de transparence des industries extractives à Oxfam Amérique) et Joe Williams (Responsable du plaidoyer à NRGi) ont quitté leur poste de représentant-e du Conseil mondial en décembre 2020 et septembre 2021 respectivement, et Miles Litvinoff (Coordinateur national de PCQVP Royaume-Uni) a quitté son poste de représentant pour l'Europe et l'Amérique du Nord en octobre 2021. Suite à ces départs, nous avons eu le plaisir d'accueillir Maria Ramos (Directrice associée - Programme mondial des industries extractives à Oxfam Amérique) et Evelyne Tsague (Conseillère en développement des capacités en Afrique à NRGi) en tant que nouvelles représentantes de la Portée mondiale, et Joe Kraus en tant que nouveau représentant Europe et Amérique du Nord.

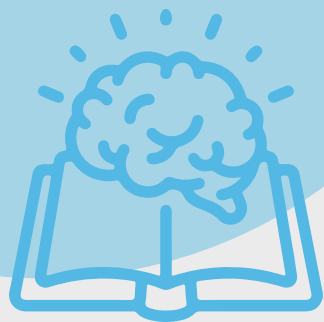
Nous avons également accueilli la Dre Fatima Diallo (Centre de recherche et d'action sur les droits économiques, sociaux et culturels) en tant que nouvelle représentante du Comité de pilotage Afrique, suite aux élections d'un nouveau Comité de pilotage Afrique lors de la conférence Afrique de PCQVP en mars 2021.

Le secrétariat a réussi à obtenir une nouvelle subvention sur cinq ans d'usage non restreint de la part de la Ford Foundation pour soutenir les membres et les coalitions de PCQVP, principalement en Afrique de l'Ouest et en Amérique latine, et a également sécurisé des financements supplémentaires de Luminare et Danida en vue de projets menés par des coalitions de PCQVP en Australie, au Niger, au Mali, au Burkina Faso, au Tchad et en Mauritanie. Le secrétariat a également augmenté de manière considérable les subventions octroyées aux membres

et aux coalitions de PCQVP. Suite à un examen complet des processus et de la stratégie d'octroi de sous-subsidations de PCQVP en 2020 afin de rationaliser l'apport de soutien financier aux

membres, nous avons recruté avec succès un coordinateur des sous-subsidations pour assurer le travail supplémentaire nécessaire en 2021.





4. LES ENSEIGNEMENTS DE L'ANNÉE 2021

Tout au long de 2021, nous avons tiré des leçons clés de nos campagnes et de notre plaidoyer pour renforcer notre mouvement et notre impact à l'avenir :

- La participation à la COP26 nous a permis de mieux comprendre les défis et les opportunités liés aux événements et aux débats de la COP, ainsi que les domaines dans lesquels PCQVP peut apporter une valeur ajoutée à ces conversations. Nous avons déjà commencé à élaborer des stratégies avec nos partenaires sur le travail de plaidoyer potentiel en vue de la prochaine COP27.
- Il existe des opinions diverses au sein du réseau PCQVP sur les mesures à adopter pour assurer une transition équitable et juste vers un avenir à faibles émissions de carbone. Nous élaborerons une stratégie claire pour ce travail en 2022, fondée sur nos positions mondiales en matière de transition énergétique, afin de guider les efforts collectifs du mouvement sur cette question.
- Nous devons renforcer notre approche de l'élaboration de communications stratégiques et percutantes, en fixant des objectifs clairs, et en déterminant des audiences prioritaires et des moyens de contrôler notre impact. Nous devons également renforcer nos messages sur nos thématiques centrales de travail, afin de clarifier les objectifs de nos campagnes et d'accroître leur visibilité auprès de nos publics clés.
- Il est urgent de renforcer le soutien financier et technique aux coalitions de PCQVP opérant dans des environnements instables et à haut risque, car les menaces qui pèsent sur l'espace civique et les militant·e·s ne cessent de se multiplier.
- Les histoires de changement constituent un outil adéquat pour communiquer l'impact de notre plaidoyer et partager les leçons apprises au sein du mouvement, en particulier pour les campagnes mondiales ayant des objectifs partagés au sein du mouvement. Cependant, nous devons communiquer ces histoires dans des formats plus accessibles et établir des liens plus forts avec les questions d'actualité pour renforcer le plaidoyer des membres de PCQVP.
- Nous devons continuer à améliorer la diversité, l'accessibilité et l'inclusion au sein du secrétariat et du mouvement PCQVP au sens large, afin de garantir que les groupes historiquement marginalisés, tels que les femmes, les personnes handicapées et les communautés touchées par les projets d'extraction, puissent accéder aux informations nécessaires pour prendre des décisions éclairées et participer pleinement aux processus décisionnels qui les concernent.



5. À L'HORIZON 2022

L'année 2022 s'annonce comme une année capitale pour le mouvement mondial PCQVP et le secrétariat international. Nous célébrerons à la fois le 20^e anniversaire de la campagne mondiale ; en plus de l'arrivée à mi-parcours de l'exécution de notre stratégie actuelle, [Vision 2025](#), qui consiste à promouvoir un agenda citoyen pour le secteur extractif. Il s'agira également de notre dernière année de mise en œuvre du [plan opérationnel triennal du secrétariat](#). Nous recruterons et accueillerons également un·e nouveau·elle directeur·rice exécutif·ve pour le secrétariat de PCQVP et élirons un nouveau Conseil mondial pour guider PCQVP au cours des trois prochaines années.

Ces priorités stratégiques et institutionnelles sont une composante importante de notre programme de travail pour 2022. La première de nos trois priorités organisationnelles pour 2022 est l'organisation de la première Assemblée mondiale de PCQVP en ligne, pour que les membres aux quatre coins du monde soient en mesure de se réunir et de partager les moments forts des 20 dernières années via une plateforme numérique, et afin d'amplifier les voix de la prochaine génération de militant·e·s de PCQVP et orienter la direction du mouvement en vue des deux prochaines décennies.

En même temps, le secrétariat et les membres de PCQVP du monde entier continuent de mettre l'accent sur la santé du réseau et son impact, conformément à trois de nos quatre objectifs mondiaux : à savoir [être informé·e·s, influent·e·s et entendu·e·s](#). Notre deuxième priorité organisationnelle pour 2022 met l'accent sur une campagne collective appelée [#DiscloseTheDeal](#), pour veiller à ce que les entreprises et les gouvernements respectent leurs engagements à publier les contrats extractifs. La transparence des contrats miniers, pétroliers et gaziers est essentielle pour prévenir et décourager les pratiques de corruption, alors que davantage de pays effectuent une transition des combustibles fossiles vers des sources d'énergie renouvelables. Elle instaure également un climat de confiance à un moment critique pour les habitant·e·s des pays qui risquent d'être les principales victimes de la crise climatique.

Nous continuons à travailler dans un environnement d'incertitude permanente. La pandémie de COVID-19 limite les possibilités de plaider sur les questions clés de transparence, de droits humains et d'équité ; et la complexité de

l'instauration d'une transition juste vers une économie à faibles émissions de carbone apparaît de plus en plus clairement. Les donateur·rice·s qui ont soutenu le mouvement au cours des deux dernières décennies réorganisent leurs priorités, se concentrant désormais sur les questions de climat, d'environnement, de droits humains, de droits liés au travail et de démocratie, plus que sur les questions de transparence, de redevabilité, de participation publique et de gouvernance des ressources naturelles. Ce contexte présente à la fois des défis et des opportunités pour

le mouvement PCQVP, que nous avons tenté d'intégrer dans notre plan de travail pour 2022. Notre troisième priorité organisationnelle est axée sur l'obtention des fonds nécessaires permettant à PCQVP de jouer un rôle transformateur lors des deux prochaines décennies, afin de veiller à ce que la transition vers des économies à faibles émissions de carbone soit équitable, tant pour les habitant·e·s des pays qui dépendent des combustibles fossiles que pour ceux et celles qui vivent là où se trouvent les minerais essentiels voués à alimenter ces économies.



6. EXAMEN FINANCIER

Les revenus totaux de PCQVP en 2021 s'élevaient à 3 734 016 £, un montant reçu exclusivement sous la forme de subventions, à l'exception de 52 £ d'intérêts sur dépôts bancaires. De ces revenus, un montant de 3 284 478 £ (88 %) n'était soumis à aucune restriction, tandis que le montant restant de 449 537 £ (12 %) l'était.

En plus de ces revenus, nous disposons d'un solde d'ouverture de 1 649 183 £ provenant de subventions reçues les années précédentes : 1 219 183 £ à allouer aux activités de 2021 et 430 000 £ de fonds de réserve. De ce solde, un montant à hauteur de 1 058 685 £ n'était soumis à aucune restriction, alors que 160 498 £ l'étaient. Le total des fonds disponibles pour 2021 était de 4 953 199 £.

Les revenus d'usage non restreint comprenaient des subventions de Open Society Foundations (723 202 £), de Luminare (418 580 £), de la Ford Foundation (975 055 £), de DANIDA (337 779 £), de la William and Flora Hewlett Foundation (729 810 £) et de Sigrid Rausing Trust (100 000 £) pour couvrir les frais de fonctionnement essentiels.

Tous les revenus d'usage restreint ont été reçus pour un projet spécifique de l'Agence norvégienne pour la coopération au développement, pour un montant de 449 537 £.

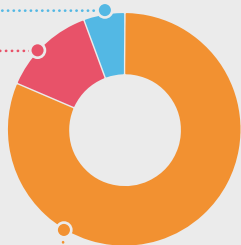
Nos dépenses pour l'exercice se sont élevées à 2 825 032 £ dont 2 327 451 £ de fonds d'usage non restreint et 497 581 £ de fonds d'usage restreint (liés à des projets).

Le total des fonds reportés à la fin de l'année s'élevait à 2 558 167 £. De ce montant, 2 445 713 £ constituent des fonds d'usage non restreint, disponibles pour la poursuite des objectifs de bienfaisance de PCQVP. 2 015 713 £ à allouer aux activités de 2022 et un montant de 430 000 £ est placé dans



£2,8 MILLIONS

Dépenses totales de PCQVP (2021)



Renforcement du mouvement :

2,1M £

Plaidoyer : 550 000 £

Récolte de fonds : 170 000 £



970,000 £

Montant total des sous-subventions allouées aux membres de PCQVP

une réserve opérationnelle désignée. Le montant restant de 112 454 £ est soumis aux restrictions des bailleur·se·s et sera utilisé pour des projets spécifiques et des activités convenues avec eux·elles.

6.1. Continuité de l'exploitation

Avec des fonds d'usage non restreint à hauteur de 2 445 713 £ au 31 décembre 2021, et un fonds de roulement de 2 550 415 £, les administrateur·rice·s considèrent que PCQVP dispose de suffisamment de ressources et de liquidités pour poursuivre ses activités et assurer un flux de fonds adapté aux objectifs de bienfaisance.

6.2. Politique des réserves

Le Conseil d'administration a adopté une politique de réserve de fonctionnement afin d'assurer la stabilité de la mission, des programmes, de l'emploi et des activités courantes de PCQVP.

Cette réserve de fonctionnement vise à fournir une source interne de fonds pour des situations nécessitant une augmentation soudaine des dépenses, des dépenses ponctuelles non prévues au budget, une réduction imprévue du financement ou des pertes non assurées. La réserve peut également servir pour couvrir des dépenses ponctuelles et non récurrentes afin de renforcer la capacité à long terme. Ce fonds n'a pas pour but de remplacer une perte permanente de fonds ou de combler un écart budgétaire. La démarche des administrateur·rice·s consiste à s'assurer qu'en cas d'utilisation de la réserve de fonctionnement, cette dernière sera recouverte dans les 12 mois.

La politique exige de disposer d'un minimum cible de trois mois de frais d'exploitation moyens à titre de réserve de fonctionnement. Elle doit être détenue en espèces ou comme équivalents de trésorerie.

Au 31 décembre 2021, après transferts, le montant de la réserve s'élevait à 430 000 £. Le Conseil d'administration a accepté de maintenir la réserve à un niveau similaire à celui de l'année précédente. La politique de réserve fait l'objet de révisions régulières de la part du Conseil d'administration pour s'assurer qu'elle reste à un niveau approprié.

6.3 Stratégie de financement

Notre stratégie de financement nous permet d'assurer un équilibre entre notre besoin de sources de revenus durables et les risques qu'implique une dépendance excessive à l'égard d'un nombre restreint de grands organismes de donation et de sources de revenus limitées. Elle est mise à jour chaque année afin d'évaluer les risques et les opportunités que présente l'année à venir.

En 2021, PCQVP comptait six organisations donatrices principales, le financement d'usage non restreint représentant 88 % des revenus. Le Conseil d'administration continue d'examiner nos sources de revenus en vue d'atteindre la diversité des bailleur·se·s décrite dans la stratégie de financement.

6.4. Politique de collecte de fonds conjointe

Alors que nous poursuivons la consolidation de notre position en tant qu'acteur·rice·s essentiel·le·s de la société civile en matière de gouvernance des ressources naturelles, nous nous engageons à aider nos membres, ainsi qu'à fournir un soutien technique et financier dans le cadre de leurs activités. Nous continuons de verser des fonds aux membres via notre politique de collecte de fonds conjointe, qui apporte clarté et transparence aux membres sur la mobilisation et la distribution des fonds par le secrétariat, ainsi que les circonstances qui y sont liées. La politique conjointe de collecte de fonds et de réallocation des fonds a été mise à jour pour la dernière fois en juin 2020. Les conclusions de l'examen, la politique mise à jour et les FAQ pour aider les membres à gérer les processus conjoints de collecte de fonds et de réallocation des fonds sont disponibles sur le site web de PCQVP.

6.5 Collecte de fonds

La collecte de l'ensemble des fonds obtenus par PCQVP est réalisée par le personnel en place. Une responsable de la collecte de fonds à temps plein soutient la gestion de la collecte de fonds et des relations avec les donateur·rice·s du secrétariat. Tous les revenus perçus au cours de la période proviennent de subventions. L'organisme de bienfaisance n'est pas tenu de déclarer ses activités de financement. Les fonds sont recueillis conformément aux principes et aux objectifs de la stratégie de financement et de la politique de collecte de fonds conjointe (voir ci-dessus), auprès d'entités donatrices telles que des fondations, des organisations non gouvernementales et des organismes bilatéraux. Les subventions sont obtenues par le biais d'un processus de soumission de propositions de subventions..





7. RISQUES ET INCERTITUDES

Nos programmes continuent de s'inscrire dans le cadre de tendances politiques, financières et économiques externes complexes. Au sein de notre réseau mondial, nous constatons un déclin du respect des droits humains, l'espace civique et les libertés fondamentales faisant l'objet de menaces quotidiennes. Les membres qui évoluent sur le terrain sont confronté-e-s à des risques importants. Au cours de l'année 2021, la COVID-19 a continué d'avoir des répercussions sur les possibilités de travail de toutes les parties prenantes. Nous avons mis à l'essai différentes approches, notamment en utilisant davantage les moyens de communication numériques, qui posent certains défis particuliers.

Alors que nous souhaitons accomplir notre mission et réaliser notre vision dans cet environnement complexe et instable, le Conseil d'administration joue un rôle important dans la gestion des risques auxquels PCQVP fait face.

Notre registre des risques est élaboré par le personnel de PCQVP et le Conseil d'administration. Il est examiné et évalué à l'occasion des réunions des administrateur·rice·s.

Nous portons une attention particulière aux risques liés aux catégories suivantes :



Gouvernance



Opérations



Finances



**Externe/
environnement**



Conformité

Tout au long de l'année, les administrateur·rice·s ont surveillé les principaux risques qui, en l'absence de mesures d'atténuation et de contrôle, étaient susceptibles d'altérer notre travail, notre réputation et notre capacité à atteindre les objectifs fixés. En raison de la nature de notre travail et malgré les efforts que nous déployons, certains risques demeurent inévitablement élevés. Dès lors, nous considérons que les mêmes types de risques sont importants chaque année.

En 2020, le Conseil d'administration a organisé une réunion consacrée à l'impact et aux risques liés à la COVID-19. Le registre des risques a été mis à jour pour inclure les risques liés à la COVID-19 et les mesures d'atténuation adoptées par le secrétariat pour assurer la sécurité et le bien-être de notre personnel, ainsi que des parties prenantes. Nous avons continué à surveiller ces risques tout au long de l'année 2021, ainsi qu'à apporter les changements et améliorations nécessaires, conformément aux directives gouvernementales.

7.1. Sécurité du personnel

Le risque encouru par le personnel de PCQVP a été mentionné dans chaque rapport annuel et reste élevé. Notre personnel doit parfois se rendre dans des régions en conflit ou dans des pays hostiles à l'action de PCQVP.

En réponse, nous avons élaboré des politiques régissant les déplacements du personnel, y compris la nécessité de suivre l'orientation fournie par le Foreign and Commonwealth Office du Royaume-Uni. Nous continuons de travailler avec nos assureur·e·s pour garantir l'adéquation de nos polices d'assurance avec nos besoins, et ainsi répondre à nos attentes.

Nous sommes conscient·e·s que la situation en matière de sécurité du personnel continue d'évoluer et présente un risque permanent. Nous entretenons des contacts réguliers avec notre réseau afin de comprendre la situation sur le terrain, et de faire comprendre au personnel que leur sécurité est d'importance capitale. S'il est estimé que le risque est trop

grand, les déplacements seront annulés. Nous reconnaissons que les menaces croissantes à l'égard des membres de PCQVP au cours de l'année peuvent se traduire par un risque accru encouru par notre personnel.

Au moment de la rédaction du présent document, le secrétariat de PCQVP continue de télétravailler et les déplacements sont examinés au cas par cas, en raison de la pandémie de COVID-19. Ces restrictions continueront de s'appliquer jusqu'à ce que nous estimions que le personnel et les autres parties prenantes peuvent voyager en toute sécurité pour mener à bien les activités de PCQVP.

Nous reconnaissons également l'impact psychosocial de la pandémie sur l'équipe restreinte du secrétariat. Nous avons mis en place des mesures d'assistance pour aider l'équipe dans cette période, notamment en veillant à ce qu'elle ait accès à notre plan d'assistance aux employé-e-s, qui comprend une assistance psychologique, des congés supplémentaires, une formation pour permettre à la direction et au personnel d'encadrement de s'adapter et de continuer à diriger en ces temps difficiles, ainsi que des réunions régulières avec l'ensemble du personnel pour discuter des autres adaptations nécessaires ou bénéfiques au bien-être.

7.2. Fraude ou erreur

Le Conseil d'administration a examiné et autorisé des politiques et des procédures financières en vue d'atténuer les risques de fraude ou d'erreur.

Bien qu'il soit impossible d'éliminer tous ces risques, les administrateur-riche-s sont convaincu-e-s de la robustesse de nos systèmes afin de minimiser ces risques. PCQVP compte dans ses rangs une équipe de direction hautement qualifiée, qui assure la gestion au quotidien. En tant qu'organisation opérant dans

plusieurs pays, nous reconnaissons la nécessité de faire preuve de diligence raisonnable en vue de minimiser le risque de fraude ou d'erreur. Grâce à ces contrôles, nous sommes persuadé-e-s de la réduction de ces risques.

PCQVP fournit des sous-subsventions aux membres de PCQVP en fonction de la disponibilité des fonds. Les fonds de subvention sont généralement structurés en versements échelonnés, et les titulaires des subventions doivent rendre compte de l'utilisation de ces fonds de façon appropriée, avant que d'autres ne soient débloqués. De fait, l'impact financier lié à une fraude ou à une erreur est grandement réduit. La politique de PCQVP en matière de collecte de fonds et de renouvellement des subventions décrit la diligence raisonnable requise concernant l'octroi de sous-subsventions. Cette diligence est exercée tant par l'équipe chargée des programmes, que par celle des finances et des opérations.

PCQVP a continué de renforcer son système de gestion des sous-subsventions de bout en bout. À cette fin, un coordinateur des sous-subsventions a été embauché en janvier 2022 pour superviser le système et garantir la mise en place de contrôles rigoureux en matière d'octroi de subventions.

Nous sommes conscient-e-s que les menaces à la sécurité numérique et les risques associés sont en recrudescence. Début 2022, PCQVP a engagé une nouvelle société de conseil en informatique. En plus de fournir un service informatique entièrement géré, le contrat prévoit un examen et une évaluation approfondis de l'environnement informatique de PCQVP, notamment la sécurité numérique. Les conclusions seront présentées au secrétariat et mises en œuvre en temps voulu, renforçant à nouveau notre infrastructure et notre sécurité en matière de TIC.



8. GOUVERNANCE ET GESTION

Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP) est un organisme de bienfaisance enregistré en Angleterre et au Pays de Galles (numéro : 1170959) et une société enregistrée en Angleterre, à responsabilité limitée par garantie (numéro d'enregistrement : 9533183). Notre mission et nos pouvoirs sont énoncés dans nos statuts constitutifs. De plus, l'organisme de bienfaisance dispose d'une filiale commerciale, Publish What You Pay Trading Limited (10894073). Le but de cette filiale est de permettre à PCQVP de recevoir des revenus autres que des subventions afin de soutenir ses activités de bienfaisance. La société n'a encore établi aucun accord.

En 2021, PCQVP a également créé une entité en Belgique : Publish What You Pay UE (numéro d'enregistrement 0774.965.860).

8.1. Structure de gouvernance

PCQVP est une coalition mondiale composée de coalitions nationales et d'organisations membres, soutenue par le secrétariat international. Ce rapport se réfère à la gouvernance du secrétariat international de PCQVP et de la coalition mondiale. Les coalitions nationales disposent de leurs propres structures de gouvernance et sont autonomes, elles sont toutefois tenues d'adhérer aux principes de fonctionnement de PCQVP, un ensemble de 10 principes qui incarnent les valeurs et les normes les plus élevées pour une transparence et une gouvernance adaptées.

8.2. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de PCQVP est composé d'un maximum de neuf administrateur·rice·s, dont des membres de PCQVP et d'autres extérieur·e·s à l'organisation, mais qui apportent des compétences et une expérience spécifiques. En étroite coordination avec le Conseil mondial de PCQVP, le Conseil d'administration peut nommer des administrateur·rice·s coopté·e·s en fonction des compétences qu'ils-elles mettent à disposition. Les administrateur·rice·s assument la responsabilité première consistant à s'assurer que les objectifs et les intérêts de PCQVP, en tant qu'organisme de bienfaisance enregistré, sont protégés et défendus. Les administrateur·rice·s

coordonnent PCQVP dans l'intérêt des membres à l'échelle mondiale et collectivement, et acceptent normalement les recommandations du Conseil mondial sur la stratégie et la politique. Tout manquement à ces directives doit reposer sur de bonnes raisons de probité juridique ou financière. Les administrateurs nomment le directeur exécutif et veillent à son efficacité.

Les informations sur les administrateur·rice·s sont disponibles sur le site web de PCQVP, et leurs responsabilités figurent dans le cadre de référence et la description des rôles figurant dans le manuel de gouvernance. Le Conseil se réunit au moins trois fois par an.

Les administrateur·rice·s mettent gratuitement leur temps au service de PCQVP et n'en perçoivent aucune rémunération. Les nouveaux·elles administrateur·rice·s sont intégré·e·s au Conseil d'administration par le·la directeur·rice exécutif·ve, le·la directeur·rice des finances et des opérations, le·la directeur·rice de l'engagement des membres, ainsi que le·la président·e du Conseil, à l'aide d'un dossier d'intégration préparé par PCQVP. De plus, les administrateur·rice·s sont soutenu·e·s dans leur rôle au moyen de séances de formation à chaque réunion. Le Conseil tient également à jour une grille de compétences qu'il examine régulièrement pour s'assurer de posséder les compétences et l'expérience nécessaires pour gérer efficacement PCQVP (voir la page web du Conseil d'administration pour plus de renseignements).

8.3. Conseil mondial

Le Conseil mondial est un organe élu composé de 10 représentant·e·s des membres de PCQVP, qui élabore des stratégies et établit les priorités des activités relatives aux plans opérationnels, en soumettant des recommandations au·à la directeur·rice exécutif·ve et au Conseil d'administration, le cas échéant. Le Conseil mondial remplit ces missions en favorisant

l'expression et le débat entre les diverses voix des membres de PCQVP. Il vise la prise de décision par consensus, mais vote les recommandations si nécessaire. Les membres du Conseil mondial mettent gratuitement leur temps au service de PCQVP et n'en perçoivent aucune rémunération.

Le Conseil mondial est responsable de ses activités devant l'Assemblée mondiale. Ses responsabilités sont définies dans le cadre de référence et les descriptions des rôles du manuel de gouvernance de PCQVP.

La page web du Conseil mondial contient des informations sur ses représentant·e·s, le cadre de référence et les procès-verbaux de ses réunions, ainsi que ceux de l'organe qui l'a précédé, le Comité de pilotage mondial (2013-2015).

8.4. Assemblée mondiale

Il s'agit d'une réunion triennale rassemblant les organisations membres de PCQVP pour discuter des progrès et des réalisations et mettre en œuvre un examen stratégique et politique. L'Assemblée mondiale la plus récente a eu lieu à Dakar, au Sénégal, en janvier 2019. La prochaine Assemblée mondiale aura lieu en juin 2022 et sera organisée en ligne, compte tenu du contexte opérationnel actuel.

8.5. Comité de pilotage Afrique

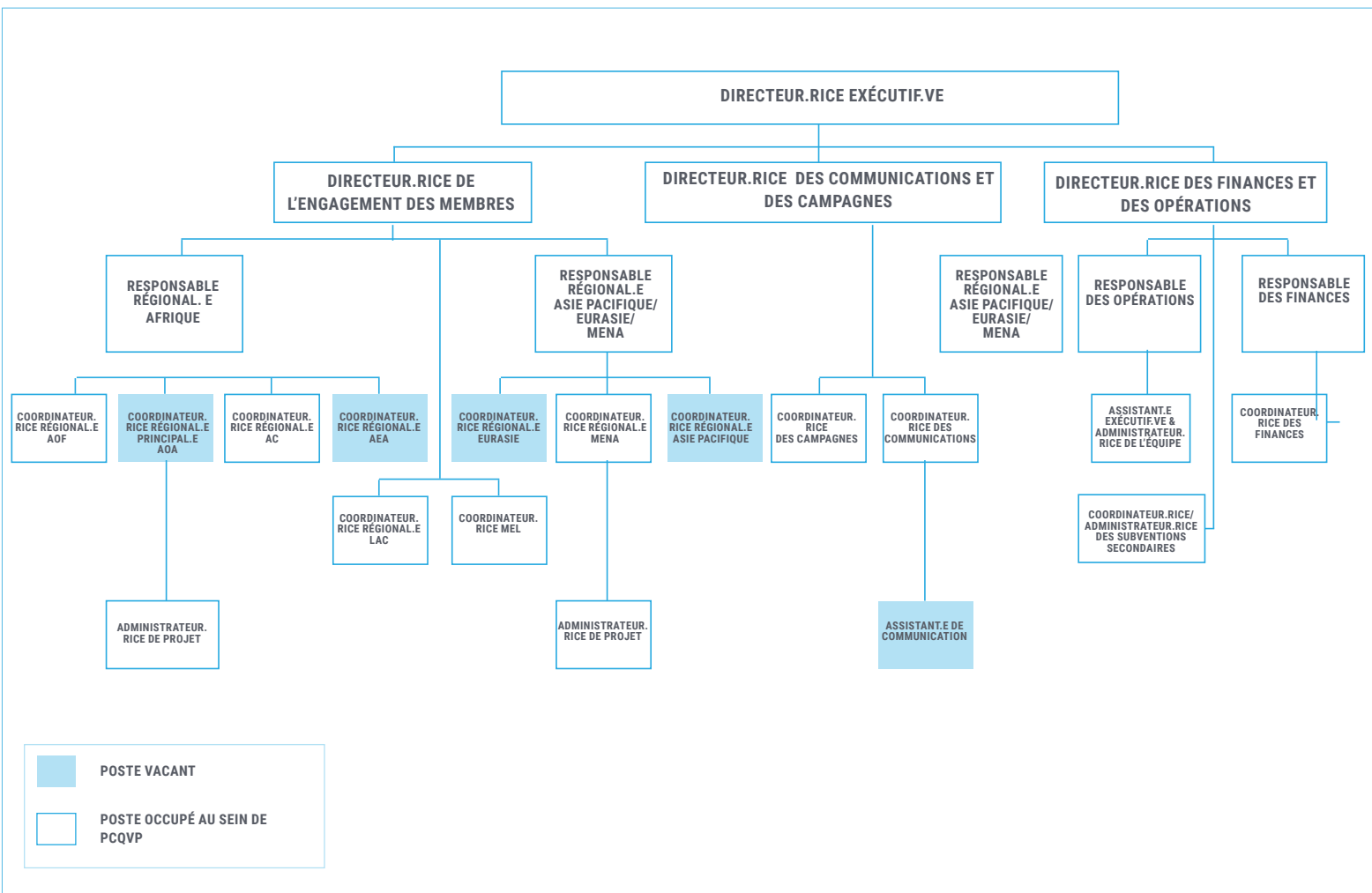
Le Comité de Pilotage Afrique se compose des représentant·e·s des sous-régions africaines suivantes : Afrique de l'Est et Afrique australe, Afrique centrale, Afrique de l'Ouest anglophone et Afrique de l'Ouest francophone. Les membres sont élu·e·s lors de la conférence Afrique et leur mandat est de trois ans. Les membres actuel·le·s ont été élu·e·s en 2021. Le rôle du comité consiste à fournir une orientation stratégique aux membres de PCQVP en Afrique et de s'assurer que les coalitions nationales et les membres respectent les principes, ainsi que les normes de PCQVP.

8.6. Secrétariat

Le rôle du secrétariat consiste à appuyer les coalitions nationales dans leur stratégie, gouvernance, gestion, communication et exécution de leurs plans de travail. Il joue un rôle de facilitation et ne supervise pas les coalitions nationales. Le secrétariat est également chargé de coordonner le travail de PCQVP au niveau international et régional, ainsi que la collecte de fonds conjointe et la mise en œuvre des projets financés.

En 2021, nous avons étendu notre champ d'action à l'Amérique latine et aux Caraïbes en nommant une coordinatrice régionale senior dans cette région pour diriger et coordonner les initiatives régionales de plaidoyer et la création de mouvements, ainsi que pour favoriser une culture d'apprentissage conforme à la stratégie Vision 2025 et aux plans opérationnels de PCQVP.

8.7 Organigramme



8.8 Processus décisionnels et délégation de pouvoir

Lors des réunions triennales des administrateur·rice·s, ces dernier·ère·s conviennent de la stratégie générale et des domaines d'activité de PCQVP, y compris l'examen de la gestion financière, des politiques de gestion des réserves et des risques, ainsi que des performances. Les activités d'administration courante, de planification financière et d'établissement de rapports sont déléguées au·à la directeur·rice exécutif·ve.

8.9. Structure de gestion

Le·la directeur·rice exécutif·ve du secrétariat supervise le travail et les performances d'une équipe décentralisée. Il·elle relève du·de la président·e du Conseil d'administration.

8.10. Méthodes de recrutement et de nomination des administrateur·rice·s

PCQVP suit de près les lignes directrices de la Charity Commission et ses statuts constitutifs concernant la nomination de nouveaux·elles administrateur·rice·s. Notre manuel de gouvernance prévoit un minimum de trois administrateur·rice·s et un maximum de neuf. Trois d'entre eux·elles sont élu·e·s par le Conseil mondial à partir d'une liste de nominations réalisée par les membres de PCQVP, dont un·e membre du Conseil mondial en place sélectionné·e afin de siéger dans les deux organes. Jusqu'à six membres du Conseil d'administration sont choisi·e·s parmi les parties prenantes externes, afin de s'assurer de la couverture de toutes les compétences requises en matière de gouvernance. Le Conseil d'administration tient à jour une grille de compétences des administrateur·rice·s, et les nouveaux·elles membres sont choisi·e·s en consultation avec l'ensemble du Conseil pour s'assurer que, collectivement, les membres

possèdent les compétences et l'expérience nécessaires pour fonctionnement de manière effective.

Le mandat des membres du Conseil d'administration dure trois ans. À l'issue de cette période, ils·elles peuvent être nommé·e·s à nouveau pour un maximum de deux mandats supplémentaires, la durée maximale étant donc de neuf ans. Par la suite, une interruption d'au moins un an est obligatoire avant qu'un·e ancien·ne membre du Conseil d'administration puisse être de nouveau éligible à une nomination ou à une sélection.

8.11. Politiques et procédures d'intégration et de formation des nouveaux·elles administrateur·rice·s

Tou·te·s les administrateur·rice·s de PCQVP suivent les lignes directrices établies par la Charity Commission, en particulier « The Essential Trustee: What You Need to Know » et « Charities and Public Benefit ». Nous veillons à ce que les nouveaux·elles administrateur·rice·s acquièrent une compréhension du fonctionnement de PCQVP et établissent des relations avec l'équipe de direction et les principaux·ales partenaires stratégiques. Le secrétariat organise régulièrement des formations dédiées aux administrateur·e·s afin de s'assurer qu'ils·elles sont à jour sur les exigences légales et autres.

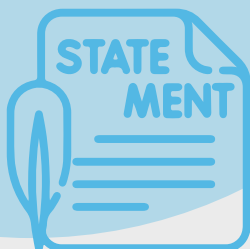
8.12. Intérêt public

PCQVP existe pour aider les personnes et les communautés vivant dans des pays riches en ressources où les revenus générés par le gaz, le pétrole et les ressources minérales ne se traduisent pas toujours par un niveau de vie adéquat ou un accès aux services essentiels. Notre « public » est donc constitué des citoyen·ne·s de pays riches en ressources naturelles qui n'en bénéficient actuellement pas. PCQVP se concentre sur le soutien et la représentation des intérêts de certaines des

populations les plus marginalisées, qui sont souvent touchées de manière disproportionnée par les projets d'extraction et politiquement privées de leurs droits, comme les peuples autochtones des régions reculées et les femmes. Notre objectif est de soutenir le développement durable à long terme de ces communautés. Il n'existe aucune restriction quant aux avantages adressés à une partie spécifique du public.

Les administrateur·rice·s confirment qu'ils·elles ont tenu dûment compte des guides d'intérêt public PB1, PB2 et PB3 de la Charity Commission pour déterminer les activités entreprises par PCQVP. Nous considérons que le travail de PCQVP est manifestement exécuté dans l'intérêt du public, dans la mesure où les principales activités de PCQVP sont axées sur :

- **La promotion de normes éthiques de conduite et de respect de la loi :** En promouvant la transparence et la redevabilité dans tous les aspects de la gestion du secteur des ressources naturelles, y compris les décisions d'investissement et l'utilisation des revenus générés, PCQVP apporte des changements positifs qui amélioreront la vie de l'ensemble des citoyen·ne·s, en particulier les communautés vivant à proximité des sites d'extraction, qui subissent bien souvent et uniquement les effets négatifs de l'extraction des ressources naturelles.
- **La prévention ou le soulagement de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie dans des milieux socialement et économiquement défavorisés touchés par l'extraction et la fourniture de ressources naturelles :** En soutenant les plans de partage des revenus du gouvernement, PCQVP encourage l'affectation de fonds provenant de l'extraction des ressources naturelles pour les communautés touchées, ainsi que la redistribution des revenus au profit des citoyen·ne·s d'autres régions (non extractives) d'un pays. Au niveau local, cela peut se traduire par le versement de dividendes annuels aux communautés touchées par les activités extractives. Au niveau national, des fonds spéciaux de développement dotés de recettes extractives peuvent contribuer aux budgets des autorités locales, en aidant à la redistribution pour éradiquer la pauvreté.
- **La promotion de l'éducation et de la recherche sur la chaîne d'approvisionnement et de valeur de l'extraction des ressources naturelles, et la publication et la diffusion des résultats pertinents de ces enquêtes et recherches auprès du public :** L'accès à des informations faciles à lire sur le secteur de l'extraction et à une formation pertinente profitera à l'ensemble des citoyen·ne·s des pays riches en ressources, en leur permettant de demander des comptes aux gouvernements et aux entreprises sur les revenus générés par l'exploitation des ressources naturelles.



9. DÉCLARATION DES RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les administrateur·rice·s (qui sont également administrateur·rice·s de l'organisme de bienfaisance aux fins du droit des sociétés) sont chargé·e·s de préparer le rapport du Conseil et les états financiers conformément à la loi applicable et aux normes comptables du Royaume-Uni (pratiques comptables généralement reconnues au Royaume-Uni).

Le droit des sociétés exige des administrateur·rice·s qu'ils-elles préparent des états financiers pour chaque exercice, de sorte à représenter fidèlement l'état des affaires de l'organisme de bienfaisance, ainsi que des revenus et des dépenses de l'organisme de bienfaisance pour cet exercice. En cas de préparation des états financiers, les administrateur·rice·s sont tenu·e·s :

- d'adopter des méthodes comptables appropriées devant être appliquées avec cohérence ;
- d'observer les méthodes et principes décrits dans l'énoncé de pratiques recommandées pour les organismes de bienfaisance et porter des jugements, ainsi que des estimations raisonnables et prudents ;
- d'indiquer si les normes comptables britanniques applicables ont été suivies, sous réserve de tout écart significatif divulgué et décrit dans les états financiers ;
- de préparer les états financiers selon le principe de continuité de l'exploitation, à moins qu'il ne soit inapproprié de présumer que l'organisme de bienfaisance poursuivra ses activités.

Les administrateur·rice·s ont la responsabilité de tenir des registres comptables en bonne et due forme, qui divulguent avec une exactitude raisonnable, et ce en tout temps, la situation financière de l'organisme de bienfaisance afin de garantir la conformité des comptes à la Companies Act (loi sur les sociétés) de 2006. Ils-elles sont également chargé·e·s de protéger les actifs de l'organisme de bienfaisance et, par conséquent, de prendre des mesures raisonnables pour prévenir et détecter les fraudes et toute autre irrégularité.

Pour autant que les administrateur·rice·s le sachent, il n'existe aucune donnée de vérification pertinente dont le·la vérificateur·rice de l'organisme de

bienfaisance n'a pas connaissance, et chaque administrateur·rice a pris toutes les mesures nécessaires pour en être averti·e, ainsi que pour communiquer cette information au vérificateur·rice.

Le rapport annuel et le rapport stratégique des administrateur·rice·s ont été approuvés par le Conseil d'administration le mardi 24 mai 2022 et signés en son nom par :



.....
Susan Hazledine
Directrice/administratrice
Date : 24 mai 2022

Informations juridiques et administratives

(numéro d'enregistrement 9533183)

Administrateur·rice·s

Carlo Merla - président

Alan Detheridge - trésorier

Ali Idrissa

Julie McCarthy - (démission le 10 décembre 2021)

Susan Hazledine

Athayde Jose Ada Motta Filho

Victoria Ibezim-Ohaeri

Secrétaire exécutive

Susan Hazledine

Direction

Elisa Peter, directrice exécutive

Rami Hassouna, directeur des finances et des opérations (à partir du 7 juin 2021)

Alison Smith, directrice des finances intérimaire (départ le 24 juin 2021)

Stephanie Rochford, directrice de l'engagement des membres

Siège social

The Office Group

201 Borough High Street

Londres SE1 1JA

Tél. : +44 20 3817 7639

Adresse e-mail : info@pwyp.org

Vérificateur·rice·s indépendant·e·s

Critchleys Audit LLP

Beaver House

23-38 Hythe Bridge Street

Oxford

OX1 2EP

Cabinet d'avocat·e·s

Bates Wells Braithwaite

10 Queen Street Place

London EC4R 1BE

Banque

Barclays Bank PLC, Corporate Banking Oxford & Swindon Wytham Court,

11 West Way, Oxford,

OX2 0JB



10. RAPPORTS DES VÉRIFICATEUR-RICE-S ET COMPTES STATUTAIRES

Rapport des vérificateur·rice·s indépendant·e·s aux membres de Publiez Ce Que Vous Payez

Avis

Nous avons vérifié les états financiers de Publiez Ce Que Vous Payez (ci-après l'« Organisme de bienfaisance ») correspondant à l'exercice clos 31 décembre 2021, qui comprennent l'état des activités financières, le bilan, les états des flux de trésorerie et les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales pratiques comptables. Ces états ont été élaborés conformément au cadre référentiel comptable, c'est-à-dire le droit applicable et les normes comptables en vigueur au Royaume-Uni, y compris la norme d'information financière 102 : la norme d'information financière applicable au Royaume-Uni et en République d'Irlande (pratiques comptables généralement reconnues au Royaume-Uni).

Selon nous, les états financiers :

- donnent une représentation fidèle de l'état des affaires de l'Organisme de bienfaisance au 31 décembre 2021 et des recettes et dépenses pour l'exercice clos à cette date ;
- ont été correctement préparés conformément aux pratiques comptables généralement reconnues au Royaume-Uni ;
- ont été préparés conformément aux exigences de la Companies Act (loi sur les sociétés) de 2006.

Fondement de l'avis

Nous avons procédé à la vérification conformément aux normes internationales d'audit en vigueur au Royaume-Uni (ISA) et au droit applicable. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section dédiée de notre rapport qui traite des responsabilités du·de la vérificateur·rice à l'égard de son examen des états financiers. Nous agissons indépendamment de l'organisme de bienfaisance conformément aux exigences éthiques qui s'avèrent pertinentes pour notre vérification des états financiers au Royaume-Uni, notamment la norme éthique du Financial Reporting Council, et nous avons assumé nos autres responsabilités éthiques

en vertu de ces exigences. Nous estimons que les données probantes recueillies sont suffisantes et pertinentes pour formuler notre avis.

Conclusions relatives à la continuité de l'exploitation

Dans le cadre de la vérification des états financiers, nous avons conclu que l'utilisation par les administrateur·rice·s du principe comptable de continuité d'exploitation à l'égard de l'élaboration des états financiers est appropriée.

D'après les travaux effectués, nous n'avons pas identifié d'incertitudes importantes liées à des événements ou des conditions qui, individuellement ou collectivement, sont susceptibles d'altérer la capacité de l'entité à assurer la continuité d'exploitation pendant une période d'au moins 12 mois à compter de la date d'autorisation de publication des états financiers. Nos responsabilités et celles des administrateur·rice·s à l'égard de la continuité de l'exploitation sont décrites dans les sections pertinentes du présent rapport.

Autres informations

Les administrateur·rice·s sont responsables des autres informations. Elles comprennent notamment les renseignements contenus dans le rapport annuel, outre les états financiers et le rapport de l'organisme de vérification concernant ce bilan financier. Notre avis fondé sur les états financiers ne couvre pas les autres informations et, sauf indication contraire expresse figurant dans notre rapport, nous n'exprimons aucune conclusion à ce sujet.

Dans le cadre de notre vérification des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à examiner leur pertinence avec les états financiers ou nos connaissances acquises au cours du processus, ou si elles semblent autrement erronées. Si nous relevons de telles incohérences ou inexactitudes manifestes et significatives, nous sommes tenu·e·s de déterminer la véracité des états financiers ou des autres informations. Si, sur la

base de nos travaux, nous concluons à l'existence d'une inexactitude importante concernant ces autres informations, nous sommes tenu·e·s d'en faire état.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Avis sur d'autres questions prescrites par la Companies Act (loi sur les sociétés) de 2006

À notre avis, d'après les travaux entrepris dans le cadre de la vérification :

- les informations fournies par les administrateur·rice·s dans le rapport (comprenant le rapport stratégique et le rapport de la direction) de l'exercice justifient l'élaboration des états financiers correspondent à ces derniers ; et
- le rapport des administrateur·rice·s (comprenant le rapport stratégique et le rapport de la direction) a été établi conformément aux exigences juridiques applicables.

Problèmes que nous sommes tenu·e·s de signaler par exception

Compte tenu de la connaissance et du niveau de compréhension de la société et de son environnement acquis lors de la vérification, nous n'avons identifié aucune inexactitude significative dans le rapport des administrateur·rice·s. Nous n'avons pas d'observation à formuler concernant les points suivants, pour lesquels la mise en œuvre des normes de la Companies Act (loi sur les sociétés) de 2006 nous impose de faire état, selon notre avis de :

- tout manquement à la conservation des documents comptables ;
- toute incohérence des états financiers avec les documents et les rapports comptables ;
- toute absence de divulgation d'une rémunération des administrateur·rice·s prescrite par la loi ; ou
- toute absence d'information ou d'explication nécessaires aux fins de notre vérification.

Responsabilités des administrateur·rice·s

Comme expliqué plus en détail dans la déclaration des responsabilités des administrateur·rice·s [décrites aux pages 42-43], les administrateur·rice·s sont responsables de l'élaboration des états financiers, qui doivent véhiculer une représentation fidèle de l'état des affaires, ainsi que du contrôle interne qu'ils·elles jugent nécessaire pour permettre la préparation des états financiers de sorte qu'ils soient exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, les administrateur·rice·s sont chargé·e·s d'évaluer la capacité de l'Organisme de bienfaisance à poursuivre son exploitation, de divulguer, s'il y a lieu, des questions relatives à la continuité de l'exploitation et à l'utilisation de ce principe comptable, à moins qu'ils·elles n'aient l'intention de liquider l'Organisme de bienfaisance ou de cesser ses activités, ou en l'absence d'alternative pérenne.

Responsabilités du·de la vérificateur·rice à l'égard de la vérification des états financiers

Notre objectif consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble sont exempts d'inexactitudes significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, et à publier un rapport de vérification qui inclut notre avis. L'assurance raisonnable constitue un niveau d'assurance élevé, qui ne peut toutefois garantir qu'une vérification menée conformément aux normes ISA (Royaume-Uni) permettra de détecter une inexactitude significative en toutes circonstances, le cas échéant.

Les déclarations erronées peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles peuvent raisonnablement influencer les décisions économiques des

utilisateur·rice·s, prises sur la base de ces états financiers.

Les irrégularités, notamment les fraudes, constituent des cas de non-conformité aux lois et aux règlements. Nous concevons des procédures conformes à nos responsabilités, décrites ci-dessus, pour détecter les inexactitudes significatives en matière d'irrégularités, notamment les fraudes. La mesure dans laquelle nos procédures sont capables de détecter les irrégularités, notamment la fraude, est détaillée ci-dessous :

Notre approche visant à identifier et à évaluer les risques d'inexactitudes importantes en ce qui concerne les irrégularités, notamment la fraude et le non-respect des lois et règlements, se présente comme suit :

- **l'associé·e responsable de la mission s'est assuré·e que l'équipe disposait collectivement des compétences, des capacités et des aptitudes appropriées pour identifier ou reconnaître le non-respect des lois et règlements applicables ;**
- **nous avons identifié les lois et règlements applicables à l'organisme de bienfaisance en discutant avec les administrateur·rice·s et les autres membres de la direction, et en nous appuyant sur notre connaissance et notre expérience du secteur opérationnel du client ;**
- **nous nous sommes concentré·e·s sur les lois et règlements spécifiques qui, selon nous, peuvent avoir une incidence majeure directe sur les états financiers ou sur les opérations de l'organisme de bienfaisance, notamment les conditions des accords de subventions ;**
- **nous avons évalué le degré de conformité aux lois et règlements figurant ci-dessus en interrogeant la direction ; et**
- **les lois et règlements identifiés ont été communiqués régulièrement à l'équipe chargée de la vérification et celle-ci est restée attentive aux cas de non-conformité tout au long du processus.**

Nous avons évalué la susceptibilité des états financiers de l'organisme de bienfaisance à

des inexactitudes importantes, notamment en cherchant comment des pratiques frauduleuses pourraient se produire en :

- se renseignant auprès de la direction des cas susceptibles de présenter des pratiques frauduleuses, et en l'interrogeant sur sa connaissance de fraudes réelles, suspectées et présumées ; et
- examinant les contrôles internes en place pour atténuer les risques de fraude et de non-conformité aux lois et règlements.

Pour répondre au risque de fraude provenant de la gestion de direction et du contournement des contrôles, nous avons :

- réalisé des procédures analytiques pour identifier toute relation inhabituelle ou inattendue ;
- testé les écritures de journal pour identifier les transactions inhabituelles ;
- évalué si les jugements et les hypothèses formulés visant à déterminer les estimations comptables indiquaient un biais potentiel ; et
- enquêté sur la justification des transactions significatives ou inhabituelles.

En réponse au risque d'irrégularités et de non-conformité aux lois et règlements, nous avons conçu des procédures qui comprenaient, entre autres, les éléments suivants :

- la concordance entre les informations fournies dans les états financiers et les documents justificatifs sous-jacents ;
- la lecture des procès-verbaux des réunions des personnes chargées de la gouvernance ;
- l'interrogation de la direction sur les litiges et réclamations réels et potentiels ; et
- l'examen des conditions des accords de subventions.

Les procédures de vérification décrites ci-dessus comportent des limites inhérentes. Plus les lois et règlements sont éloignés des transactions financières, moins il est probable que nous nous

rendions compte de leur non-respect. Les normes de vérification limitent également les procédures requises pour identifier les cas de non-conformité aux lois et aux règlements aux demandes de renseignements auprès des administrateur·rice·s et des autres dirigeant·e·s et à l'inspection de la correspondance réglementaire et juridique, le cas échéant. Les inexactitudes significatives résultant d'une fraude peuvent être plus difficiles à détecter que celles résultant d'une erreur, car elles peuvent impliquer une dissimulation délibérée ou une collusion.

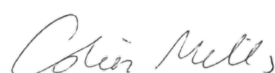
Une description plus détaillée de nos responsabilités est disponible sur le site web du Financial Reporting Council : www.frc.org.uk/auditorsresponsibilities. Cette description fait partie intégrante de notre rapport de vérification. part of our auditor's report.

Utilisation de notre rapport

Ce rapport s'adresse uniquement aux membres de l'Organisme de bienfaisance, en tant qu'organisme, conformément au chapitre 3 de la partie 16 de la Companies Act (loi sur les sociétés) de 2006. Notre travail de vérification a été entrepris afin d'indiquer aux membres de l'Organisme de bienfaisance tout problème éventuel, que nous sommes tenu·e·s de leur soumettre dans un rapport de vérification et à aucune autre fin. Dans la limite des lois en vigueur, nous n'acceptons ni n'assumons aucune responsabilité envers quiconque, à l'exception des membres de l'Organisme de bienfaisance en tant qu'organisme, pour notre travail de vérification, ou pour les avis formulés.

Colin Mills (responsable de la vérification légale des comptes)

Pour et au nom de Critchleys Audit LLP (vérification légale), Oxford



Date: 26 mai 2022

État des activités financières

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021(y compris le compte d'exploitation et des dépenses

	NOTE	FONDS D'USAGE NON RESTREINT £	FONDS D'USAGE RESTREINT £	TOTAL DES FONDS 2021 £	TOTAL DES FONDS 2020 £
PROVENANCE DES REVENUS ET DES DOTATIONS :					
Subventions	3	3 284 427	449 537	3 733 964	3 339 186
Intérêt bancaire		52		52	292
Total des revenus		3 284 479	449 537	3 734 016	3 339 478
DÉPENSES :					
Collecte de fonds		170 735		170 735	156 603
Activités de bienfaisance :	5				
Renforcement du mouvement		1 605 629	493 427	2 099 056	2 204 512
Plaidoyer		551 087	4 154	555 241	201 090
Total des dépenses		2 327 451	497 581	2 825 032	2 562 205
Montant net (dépenses)/revenus		957 028	(48 044)	908 984	777 273
Transferts	11,12	-	-	-	-
Variation nette des fonds		957 028	(48,0449)	908 984	777 273
Total des fonds reportés au 1er janvier 2021		1 488 685	160 498	1 649 183	871 910
TOTAL DES FONDS À REPORTER AU 31 DÉCEMBRE 2021	11,12	2 445 713	112 454	2 558 167	1 649 183

État des activités financières (comparatif)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (y compris le compte d'exploitation et des dépenses)

	NOTE	FONDS D'USAGE NON RESTREINT £	FONDS D'USAGE RESTREINT £	TOTAL DES FONDS 2020 £
PROVENANCE DES REVENUS ET DES DOTATIONS :				
Subventions	3	2 523 443	815 743	3 339 186
Intérêt bancaire		292		292
Total des revenus		2 523 735	815 743	3 339 478
DÉPENSES :				
Collecte de fonds		156 603		156 603
Activités de bienfaisance :	5			
Renforcement du mouvement		1 359 521	844 991	2 204 512
Plaidoyer		191 176	9 914	201 090
Total des dépenses		1 707 300	875 756	2 562 205
Montant net (dépenses)/revenus		816 435	(39 162)	777 273
Transferts	11,12	33 169	(33 169)	-
Variation nette des fonds		849 604	(72 331)	777 273
Total des fonds reportés au 1er janvier 2020		639 081	232 829	871 910
TOTAL DES FONDS À REPORTER AU 31 DÉCEMBRE 2020	11,12	1 488 685	160 498	1 649 183

Bilan

Au 31 décembre 2021

	NOTE	2021 £	2020 £
ACTIFS FIXES			
Actifs fixes corporels	8	7 752	14 971
TOTAL DES ACTIFS FIXES		7 752	14 971
ACTIFS À COURT TERME			
Débiteurs	9	40 936	40 092
Fonds en banque et en caisse		3 480 226	2 544 965
TOTAL DES ACTIFS À COURT TERME		3 521 162	2 585 057
PASSIF À COURT TERME :			
Montants échéant à moins d'un an	10	(970 747)	(950 845)
ACTIFS NETS À COURT TERME		2 550 415	1 634 212
TOTAL DES ACTIFS MOINS LE PASSIF À COURT TERME		2 558 167	1 649 183
FONDS			
Fonds d'usage non restreint	11	2 445 7132	1 488 685
Fonds d'usage restreint	12	112 454	160 498
TOTAL		2 558 167	1 649 183

Approuvé et autorisé pour émission par les administrateur·rice·s le 24 mai 2022 et signé en leur nom par :



.....
Susan Hazledine
Directrice/administratrice
Date : 24 mai 2022

État des flux de trésorerie

pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

	2021	2020
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Trésorerie nette (affectée)/générée par les activités d'exploitation (ci-dessous)	940 565	1 305 772
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'actifs fixes corporels	(5 304)	(12 618)
Produits de cessions d'actifs fixes corporels	-	-
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période visée	935 261	1 293 154
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période visée	2 544 965	1 251 811
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période visée	3 480 226	2 544 965
RAPPROCHEMENT DES REVENUS NETS ET DES FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Montant net (dépenses)/revenus de la période visée	908 984	777 273
AJUSTEMENTS :		
Dépréciation	12 523	12 647
Perte sur cession d'actifs fixes	-	-
Diminution/(augmentation) des débiteurs	(844)	(21 262)
(Diminution)/augmentation des créditeurs	19 902	537 114
TRÉSORERIE NETTE (AFFECTÉE À)/GÉNÉRÉE PAR LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION :	940 565	1 305 772

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Notes afférentes aux états de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Informations sur l'entreprise

Publiez Ce Que Vous Payez est une société à responsabilité limitée par garantie constituée au Royaume-Uni. Son siège social est sis The Office Group, 201 Borough High Street, Londres SE1 1JA. L'Organisme de bienfaisance est limité par garantie et ne dispose pas de capital-actions. Chaque membre s'engage à verser une somme n'excédant pas 1 £ à l'organisme de bienfaisance en cas de liquidation.

Pratiques comptables

a) Méthode de comptabilité

Les comptes sont établis selon la convention du coût historique et conformément à l'énoncé de pratique recommandée « Accounting and Reporting by Charities » (PR des organismes de bienfaisance (FRS102)), la norme FRS102 et la Companies Act (loi sur les sociétés) de 2006. Publiez Ce Que Vous Payez est un organisme d'intérêt public. Il n'existe aucune incertitude importante concernant la capacité de l'organisme de bienfaisance à poursuivre son exploitation.

b) Revenus

Tous les revenus sont inclus dans l'état des activités financières lorsque l'organisme de bienfaisance a juridiquement le droit aux revenus et que le montant peut être quantifié avec une précision raisonnable. Si les revenus sont perçus à l'avance, et que le donateur a précisé qu'ils devaient être dépensés au cours d'une année ultérieure, ces fonds sont reportés comme revenus différés.

Les revenus soumis à des restrictions non dépensés au cours de l'exercice sont reportés dans les soldes d'ouverture restreints (voir note 12).

c) Dépenses

Les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice et pour leur montant brut par rapport aux recettes correspondantes. Elles sont classées par des rubriques regroupant tous les coûts liés à la catégorie. Lorsque des coûts ne peuvent pas être directement attribués à une rubrique en particulier, ils ont été affectés à des activités sur une base compatible avec l'utilisation des ressources.

Les coûts engendrés par la collecte de fonds incluent les coûts associés à la génération de revenus par la collecte de fonds, y compris le salaire du gestionnaire de collecte de fonds. Les dépenses liées aux activités de bienfaisance comprennent les dépenses directes de bienfaisance et les coûts de soutien. Lorsque des coûts ne peuvent pas être directement attribués, ils ont été affectés à des activités sur une base compatible avec l'utilisation des ressources.

Les subventions que les administrateur·rice·s se sont engagé·e·s à verser sont imputées à l'état des activités financières de l'exercice correspondant à cet engagement.

d) Dépréciation

La dépréciation des actifs fixes est calculée de manière à amortir leur coût ou leur valeur diminués de toute valeur résiduelle sur leur durée d'utilité estimée, comme suit :

Installations et agencements - 33,33 % d'amortissement linéaire

Matériel informatique - 33,33 % d'amortissement linéaire

e) Baux et contrats de location-vente

Les loyers payés en vertu de contrats de location-vente sont imputés aux revenus dès leur prise d'effet.

f) Comptabilité des fonds

Les fonds d'usage non restreint peuvent être utilisés à la discrétion des administrateur·rice·s pour la réalisation des objectifs généraux de l'organisme de bienfaisance. Les fonds désignés sont des fonds d'usage non restreint, prévus par les administrateur·rice·s à des fins précises. Les fonds d'usage non restreint sont des fonds qui doivent être utilisés conformément aux restrictions imposées par les donateur·rice·s ou qui ont été recueillis par l'organisme de bienfaisance à des fins spécifiques.

g) Devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées au cours en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les différences de change figurent dans l'état des activités financières.

h) Pensions

Les cotisations aux régimes de pension à cotisations définies sont comptabilisées dans l'état des activités financières de l'exercice au cours duquel elles deviennent exigibles.

Subventions

ORGANISATIONS DONATRICES	TYPE	2021 £	2020 £
Cordaid	Fonds d'usage restreint		(3 515)
Ministère danois des Affaires étrangères (Danida)	Fonds d'usage non restreint	337 779	203 384
Ministère finlandais des Affaires étrangères	Fonds d'usage restreint	0	451 345
Subvention Build de la Ford Foundation	Fonds d'usage non restreint	388 802	438 597
Subventions au titre des Social Bonds de la Ford Foundation	Fonds d'usage non restreint	586 252	0
Luminate	Fonds d'usage non restreint	418 580	324 491
Agence norvégienne de coopération au développement (NORAD)	Fonds d'usage restreint	449 537	351 154
Open Society Foundations	Fonds d'usage non restreint	723 224	770 366
OSIWA, subvention via Southern Africa Resource Watch (SARW)	Fonds d'usage restreint	(21)	16 759
Sigrid Rausing Trust	Fonds d'usage non restreint	100 000	100 000
The William and Flora Hewlett Foundation	Fonds d'usage non restreint	729 810	686 605
TOTAL		3 733 964	3 339 186

Revenus nets/(dépendances)

	2021 £	2020 £
Ces montants sont indiqués après facturation :		
Rémunération du vérificateur (vérification)	9 000	9 900
Rémunération du vérificateur (vérification du projet Norad)	1 440	1 575
Rémunération du vérificateur (vérification du projet Finlande)	1 500	1 500
Rémunération du vérificateur - services fiscaux	1 000	960
Amortissement des actifs fixes corporels (note 8)	12 523	12 647

Coûts des activités de bienfaisance

2021	NOTE	RENFORCEMENT DU MOUVEMENT £	PLAIDOYER £	TOTAL 2021 £	TOTAL 2020 £
Subventions payables	6	810 756	163 687	974 442	661 726
COÛTS DIRECTEMENT AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS					
Coûts des programmes		357 211	27 745	384 955	460 037
Coûts du personnel		428 813	151 974	580 787	484 966
Déplacements		1 989	2 804	4 793	14 084
Communication		872	94 507	95 380	6 998
Coûts totaux directement affectés aux activités		788 885	277 030	1 065 915	966 085
COÛTS DE SOUTIEN AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS					
Coûts du personnel		348 109	77 935	426 044	491 860
Recrutement		348	2 148	2 495	3 265
Coûts des bureaux		135 937	31 078	167 015	208 363
(Gains)/pertes de change		2 705	606	3 311	36 710
COÛTS DE GOUVERNANCE :					
Assemblées mondiales et autres coûts de gouvernance		4 963	1 111	6 074	27 693
Vérification		7 354	1 646	9 000	9 900
Coûts totaux et coûts de gouvernance		499,415	114,524	613,939	777,791
COÛT TOTAL DES ACTIVITÉS DE BIENFAISANCE		2 099 056	555 241	2 654 296	2 405 602

Subventions payables

LES SUBVENTIONS ONT ÉTÉ PAYÉES AU COURS DE L'EXERCICE AUX INSTITUTIONS SUIVANTES :	2021 £	2020 £
Action Aid Australia	124 359	56 756
ALE « Alliance for Budget transparency »	36 715	
Association Energy Transparency	37 994	4 553
Association Tunisienne De Droit Du Développement		13 351
Bantay Kita		15 034
Cajust Sénégal	48 198	
Caritas Zambia	18 567	
Center for Environmental Policy and Advocacy		14 880
Community Outreach for Development and Welfare Advocacy (CODWA)	21 477	
Dynamique Mondiale des Jeunes	19 152	7 652
Economic Justice Network	10 351	-
Environics Trust	36 345	2 019
FDS Mali	21 815	
Hakirasilimali	15 138	14 762
Impact (PCQVP Canada)		23 923
Katiba Institute	33 785	78 805
KUWUKA JDA - Juventude Desenvolvimento e Advocacia	20 274	35 031
Lebanese Oil and Gas Initiative	98 617	113 457
Lebanese Transparency Association		18 494
Transparency International initiative Madagascar		21 939
Mines alerte (PCQVP Burkina Faso)	44 946	9 017
Oxfam France (PCQVP France)	10 000	19 936
Pro-biodiversity Conservationists in Uganda	28 250	43 124
Publiez Ce Que Vous Payez - Guinée	43 012	-
Publiez Ce Que Vous Payez Coalition Malienne		11 147
Publiez Ce Que Vous Payez Sénégal (CAJUST)	10 992	
PCQVP Niger - ROTAB	73 282	10 000
PCQVP Royaume-Uni	32 000	
Réseau des Organisations Libres de la Société Civile pour la Bonne Gouvernance au Gabon (ROLBG)		11 453
The Creative Organisation for Development		13 204
The ONE Campaign		37 387
Ther Development Center	90 620	52 435
Yayasan Transparasi Sumberdaya Ekstraktif	22 280	4 551
Zimbabwe Environmental Law Association	14 655	11 880
Autres subventions secondaires	28 226	50 328
	974 442	661 726

Coûts du personnel et des administrateur·rice·s

	2021 £	2020 £
Traitements et salaires	555 553	616 113
Coûts d'hébergement du personnel	452 638	334 067
Coûts de sécurité sociale	47 032	63 100
Pensions	60 737	56 672
	1 115 960	1 069 952

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'organisme de bienfaisance a employé 10 personnes à temps plein (en 2020 : 9). Les salaires et traitements comprennent des indemnités de départ s'élevant à 0 £ (2020 : 25 500 £).

L'équipe de direction comprend le personnel de gestion clé de l'organisme de bienfaisance chargé de diriger et de contrôler, d'administrer et d'exploiter l'organisme au quotidien.

Les frais de location pour cette période se sont élevés à 323 932 £ (en 2020 : 348 461 £).

Nombre d'employé·e·s dont les avantages sociaux (à l'exception des contributions de l'employeur au régime de pensions et à l'assurance nationale) se situaient dans les plages de coût suivantes :

	2021 NO.	2020 NO.
£70,001 - £80,000	1	1
£80,001 - £90,000	1	-
£90,001 - £100,000	1	1
£100,001-£110,000	-	-
£110,001-£120,000	-	1

Au cours de l'année, aucun·e administrateur·rice n'a reçu de rémunération ou de prestations médicales (en 2020 : aucun). Le versement d'une rémunération à un·e administrateur·rice pour services rendus est autorisé par les statuts constitutifs.

Au cours de la période, Athayde Jose Motta Filho a reçu 1 413 83 £ au titre des services de consultance (2020 : aucun·e).

Actifs fixes corporels

	MATÉRIEL INFORMATIQUE £	INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS £	TOTAL £
COÛT			
Au 1er janvier 2021	45 770	2 460	48 230
Ajouts	5 304	-	5 304
Cessions	-	-	-
Au 31 décembre 2021	51 074	2 460	53 534
DÉPRÉCIATION			
Au 1er janvier 2021	30 799	2 460	33 259
Frais pour l'exercice	12 523	-	12 523
Éliminés lors de la cession	-	-	-
Au 31 décembre 2021	<u>43 322</u>	<u>2 460</u>	<u>45 782</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE			
Au 31 décembre 2021	7 752	-	7 752
Au 1er janvier 2021	14 971	-	14 971

Débiteurs

	2021 £	2020 £
Débiteurs commerciaux	6,430	4,804
Autres débiteurs	-	-
Paiements anticipés et revenus accumulés	34,506	35,288
TOTAL	40,936	40,092

Créancier-ère-s : montants échéant à moins d'un an

	2021 £	2020 £
Créditeurs commerciaux	26 475	60 129
Charges à payer	207 930	347 095
Revenus différés	711 693	510 830
Autres créditeurs	<u>24 649</u>	<u>32 791</u>
TOTAL	970 747	950 845

Les revenus différés représentent les subventions et les donations reçues pour des programmes futurs spécifiques.

Les mouvements des revenus différés peuvent être résumés comme suit :

	2021 £	2020 £
Fonds reportés	510 830	-
Fonds comptabilisés à titre de revenus pour l'exercice	(510 830)	-
Différés au cours de l'exercice	711 693	<u>510 830</u>
À REPORTER	711 693	510 830

Fonds d'usage non-restreint

2021	RÉSERVE OPÉRATIONNELLE £	RÉSERVE COVID-19 £	FONDS GÉNÉRAUX £	TOTAL £
Au 1er janvier 2021	430 000	150 000	908 685	1 488 685
Transferts - fonds d'usage restreint	-	-	-	-
Transferts aux réserves désignées	-	-	-	-
Revenus/(dépenses) de la période retenue	-	(58 330)	1 015 358	957 028
AU 31 DÉCEMBRE 2021	430 000	91 670	1 924 043	2 445 713

L'objectif de la réserve opérationnelle de PCQVP est d'assurer la stabilité des missions, des programmes, de l'emploi, ainsi que les opérations courantes de l'organisation. Cette réserve de fonctionnement vise à fournir une source interne de fonds pour des situations nécessitant une augmentation soudaine des dépenses, des dépenses ponctuelles non prévues au budget, une perte imprévue de fonds ou des pertes non assurées. La réserve peut également servir dans le cadre de dépenses ponctuelles et non récurrentes qui renforceront la capacité à long terme, comme le perfectionnement du personnel, la recherche et le développement ou l'investissement dans l'infrastructure.

La réserve dédiée à la COVID-19 de PCQVP a été créée en 2020 à partir de l'excédent généré, car certaines activités n'ont pas pu avoir lieu comme prévu en raison de la pandémie mondiale. L'objectif de cette réserve est d'aider les coalitions et les membres de PCQVP à répondre aux défis spécifiques découlant de la pandémie de COVID-19.

2020	RÉSERVE OPÉRATIONNELLE £	RÉSERVE COVID-19 £	FONDS GÉNÉRAUX £	TOTAL £
Au 1er janvier 2020	330 000	-	309 081	639 081
Transferts - fonds d'usage restreint	-	-	33 169	33 169
Transferts aux réserves désignées	100 000	150 000	(250 000)	-
Revenus/(dépenses) de la période retenue	-	-	816 435	816 435
AU 31 DÉCEMBRE 2020	430 000	150 000	908 685	1 488 685

Fonds d'usage restreint

2021	FONDS D'OUVERTURE	REVENUS	DÉPENSES	TRANSFERTS	FONDS DE CLÔTURE
Ministère finlandais des Affaires étrangères	154 987	-	154 987	-	-
Ford Foundation	5 511	-	5 511	-	-
Agence norvégienne pour la coopération au développement	-	449 537	337 083	-	112 454
TOTAL	160 498	449 537	546 270	-	63 765

Cordaid : subvention soutenant le projet axé sur le renforcement des capacités d'influence des membres du Comité de Pilotage Afrique afin de mettre en œuvre le plan d'action Vision minière pour l'Afrique en tant que pilier stratégique de plaidoyer, ainsi que l'appui aux activités nationales de la société civile en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud.

Ministère finlandais des Affaires étrangères : subvention en appui au renforcement des capacités, à l'apprentissage entre pairs, au partage des connaissances et au plaidoyer par les organisations de la société civile en Afrique subsaharienne afin de contrôler les impôts versés par les entreprises extractives aux autorités pour s'assurer qu'elles contribuent à un développement équitable et durable.

Ford Foundation : subvention pour favoriser la promotion du leadership, l'apprentissage et la mise en réseau de la société civile pour favoriser l'égalité de genre, le partage équitable des bénéfices, la dépense de l'espace civique du secteur extractif en Afrique

Luminate : subventions pour faciliter la campagne de divulgation obligatoire au Canada, au Royaume-Uni, en Australie et en France, ainsi que pour soutenir le développement organisationnel de PCQVP et la mise en œuvre de la stratégie mondiale.

Natural Resource and Governance Institute : subvention en appui aux activités de PCQVP en faveur de la norme mondiale de divulgation obligatoire dans le secteur extractif.

Agence norvégienne de coopération au développement : subvention pour faciliter un projet visant à soutenir l'amélioration de la transparence et de la redevabilité du secteur pétrolier. La subvention est utilisée pour soutenir des organisations au Liban, en Irak et au Kenya.

The William and Flora Hewlett Foundation : subvention d'un projet pilote visant la promotion d'une Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives sensible au genre.

2020	FONDS D'OUVERTUR	REVENUS	DÉPENSES	TRANSFERTS	FONDS DE CLÔTURE
Cordaid	7 352	(3 515)	3 837	-	-
Ministère finlandais des Affaires étrangères	-	451 345	263 189	(33 169)	154 987
Ford Foundation	138 260	-	132 749	-	5 511
Luminate - divulgations obligatoires	35 164	-	35 164	-	-
Natural Resource Governance	20,108	-	20,108	-	-
Subvention OSISA via SARW pour l'Assemblée mondiale	-	16 759	16 759	-	-
Agence norvégienne pour la coopération au développement	-	351 154	351 154	-	-
The William and Flora Hewlett Foundation (projet pilote sur l'égalité de genre)	31 945	-	31 945	-	-
TOTAL	232,829	815,743	854,905	(33,169)	160,498

Analyse des actifs nets

2021	USAGE RESTREINT £	USAGE NON RESTREINT £	TOTAL £
Actifs fixes	-	7 752	7 752
Actifs nets à court terme	112 454	2 437 961	2 550 415
TOTAL	112 4544	2 445 713	2 558 167

2020	USAGE RESTREINT £	USAGE NON RESTREINT £	TOTAL £
Actifs fixes	-	14 971	14 971
Actifs nets à court terme	160 498	1 473 714	1 634 212
TOTAL	160 498	1 488 685	1 649 183

Opérations entre parties liées

Aucun paiement entre des parties liées n'a été réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Il n'existe aucun solde impayé ni aucune provision pour créances douteuses à l'égard de parties liées pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Engagements relatifs aux baux

L'engagement total relatif aux baux pour la période était de 0 £ (2020 : 0 £).



**PUBLIEZ CE QUE
VOUS PAYEZ**

Email: info@pwyp.org

 [@PWYPtweets](https://twitter.com/PWYPtweets)

 www.facebook.com/PublishWhatYouPay

www.pwyp.org

Publiez Ce Que Vous Payez est un organisme de bienfaisance enregistré (Registered Charity Number 11770959)
et une société enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles (n° 9533183).